

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame



L'artisanat régional,
le cadeau original

-25% sur toute la collection*

FRANÇOIS AUBRY
www.francois-aubry.ch
079 647 81 06 – info@francois-aubry.ch
*Promotion valable jusqu'à fin décembre 2020

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

SOMMAIRE

L'agenda passe à la trappe A Péry, covid oblige, on s'en passera en 2021	2
Un troisième rang mérité Et une belle vitrine pour l'industrie de Sonceboz	3
Prêts à siéger à Courtelary ... les deux nouveaux conseillers municipaux	8
Nouveau logo dévoilé ... par le président du FC Courtelary	8
Arrangement trouvé Du changement à la Maison de la Tête de Moine	9
Concours de dessins de l'HJB Les jeunes gagnants récompensés	17
Les archives entre de bonnes mains Aline Hirschy reprend le flambeau à Tramelan	20
Une première année à succès L'Epicerie Autrement tire un bilan positif	21

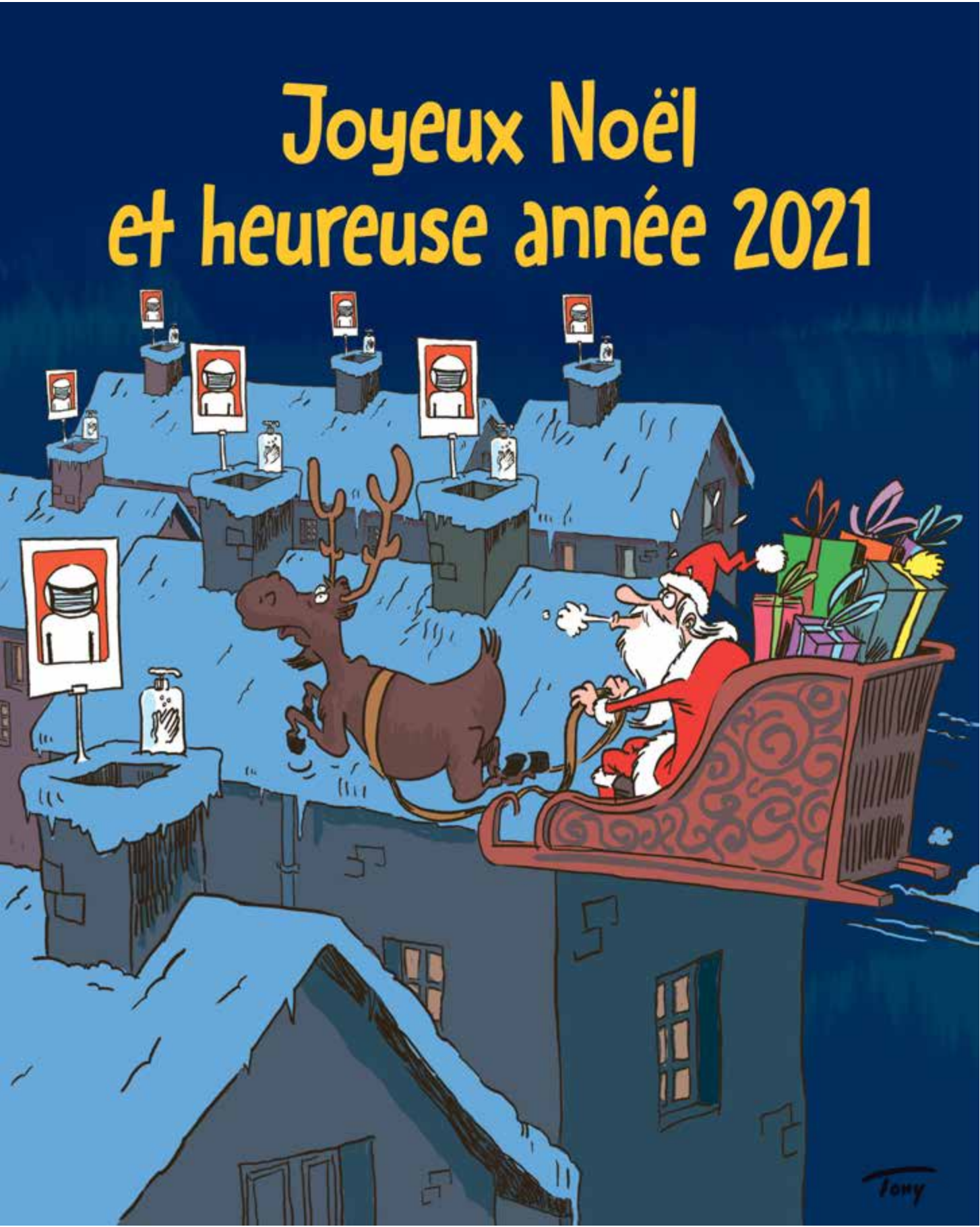
Fermeture de fin d'année

La *Feuille d'Avis du District de Courtelary* ne paraîtra pas les 1^{er} janvier et 8 janvier prochains

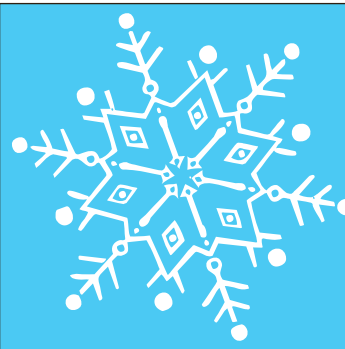
Première parution d'après les vacances :
vendredi 15 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée
du 24 décembre au 8 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Réclame



Le Conseil d'administration, la Direction et
les Collaborateurs de la Clientis vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes

cec.clientis.ch

- Courtelary
- Saint-Imier
- Sonceboz-Sombeval
- Tramelan
- La Chaux-de-Fonds



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

AVIS MORTUAIRE

La mort n'est rien, je suis seulement passé de l'autre côté,
Je suis moi, vous êtes vous, ce que nous étions l'un pour l'autre,
nous le sommes toujours

Saint Augustin

Son époux : Rémy Huguelet, à Péry
Ses enfants : Didier et Françoise Huguelet, aux Rasses
Vincent et Aline, à Avenches
Nicole et Daniel Loriol, à Péry
Cédric et son amie Indiana, à Tavannes
Mathéo, Lissana, Miliana, Eliott
Olivier et son amie Joséphine, à Péry
Florian et Joana, à Péry
Nolan
Stéphane, à Péry
Jonathan et son amie Sheila, à Péry
Ses sœurs : Henriette et Eric Roy, à Péry
Béatrice et † Jean Hostettler, à Moutier

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de vous
faire part du décès de

Madame
Madeleine Huguelet
née Grossenbacher

qui s'est endormie paisiblement dans sa 81^e année.

Orvin, le 21 décembre 2020

Des remerciements tout particuliers vont à l'ensemble du
personnel de la Résidence Les Roches à Orvin.

En raison des restrictions sanitaires, la cérémonie d'adieu aura
lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille : Rémy Huguelet
Rue de la Gare 18
2603 Péry

Cet avis tient lieu de faire-part

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Déneigement : des conditions

Suite à des remarques qui ont
été adressées récemment aux
Services techniques locaux,
la Municipalité précise ici que
le déneigement du chemin
blanc (partie non recouverte
de bitume), le long du Chemin
du Jura, à Péry donc, n'est pas
possible lorsque le manteau

blanc est trop mince. En effet, il
faut impérativement un minimum
de dix centimètres de neige pour
que le passage de la lame ne
dégrade pas sérieusement ce
chemin. On comprendra aisé-
ment que les services ad hoc
préservent l'état de cette voie
de circulation. | *cm*



Eau potable : tout est
désormais sous contrôle

Les services techniques ont
mené à terme et respective-
ment fait exécuter tous les tra-
vaux nécessaires pour éviter
que ne puisse se produire un
problème de contamination de
l'eau potable, tel qu'il en est
survenu un récemment. Un
nouveau système de sécurité a
en effet été ajouté.

Concrètement, dès qu'un
problème est constaté sur les
installations techniques de trai-
tement de l'eau, qu'il s'agisse

d'une panne ou d'une simple
perturbation du fonctionne-
ment, une alarme est désor-
mais enclenchée et le système
de pompage de Péry s'arrête
immédiatement ; conséquem-
ment, toute l'eau distribuée sur
le réseau communal est provi-
soirement pompée à La Heutte.

Le retour à une alimenta-
tion habituelle ne sera possible
qu'une fois le problème tech-
nique résolu, le système contrôlé
et l'alarme quittancée. | *cm*

Le coronavirus enterre
aussi l'agenda 2021

Le Conseil municipal a
renoncé à éditer le traditionnel
Agenda communal 2021, qui est
chaque fin d'année distribué en
tous ménages. La crise sani-
taire, encore elle, aura eu raison
de cet outil apprécié de chaque
habitant.

Rappelons que la réalisation
de cet agenda est financée en
grande partie par les annonces
publiées dans ses pages par
les entreprises et autres com-
merces locaux. Or en cette
année particulièrement difficile
pour tous les tenants de l'écono-
mie régionale, la Municipalité a
jugé très inapproprié de collec-

ter de l'argent pour un document
non indispensable. Au deme-
urant, il s'avérerait très difficile
de mettre au point un agenda
vraiment utile : la dureté de l'actuelle
deuxième vague de contagion,
avec toutes les inconnues qu'elle
laisse planer sur les prochains
mois, empêchait de délivrer
une liste sérieuse des manifes-
tations qui se dérouleront peut-
être dans notre commune et ses
alentours en 2021.

Les autorités remercient la
population de sa compréhen-
sion et espèrent bien pouvoir
envisager une édition 2022
réjouissante pour tous. | *cm*

Nos meilleurs
vœux

Rappelons que jusqu'au 8
janvier prochain, les guichets
de l'administration municipale
et de l'agence AVS du Bas-Vall-
on demeureront clos pour la
période des Fêtes. La réouver-
ture, selon l'horaire habituel,
est agendée au lundi 11 janvier
2021.

L'ensemble du personnel
communal, services techniques
et administration confondus,
ainsi que les autorités exécu-
tives et législatives, s'associent
ici pour adresser leurs meilleurs
vœux à toute la population de
Péry-La Heutte. A chacune
et à chacun, ils souhaitent de
passer une fin d'année la plus
douce possible, à défaut d'être
particulièrement festive.

Plus que jamais, il est sou-
haité aux habitantes et aux
habitants de conserver la
santé, pour pouvoir envisager
sereinement une existence à
nouveau à peu près normale,
lorsque les sombres pages
de la crise sanitaire auront été
tournées.

Prenez soin de vous et des
vôtres, au plaisir de vous revoir
l'année prochaine. | *cm*

ROMONT
AVIS OFFICIELS



Vacances de fin
d'année

L'administration est fermée
à partir du 24 décembre 2020
jusqu'au 11 janvier 2021 inclus.
Prochaine ouverture du gui-
chet, le mardi 12 janvier 2021.
En cas d'urgence, vous pou-
vez appeler au numéro suivant
078 899 02 02. | *cm*

Belles fêtes
de fin d'année

Même si par ces temps de
pandémie et de crise il devient
déplacé de prononcer le mot
Joyeux, il reste néanmoins des
circonstances, et heureusement,
où l'on peut naturellement le pro-
noncer sans modération. Alors,
les autorités communales de
Romont ainsi que le personnel
souhaitent à tout un chacun de
belles et joyeuses fêtes de Noël
et une année 2021 positive. | *cm*

Fermeture de fin d'année

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas
les 1^{er} janvier et 8 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 15 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 24 décembre au 8 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite
de belles fêtes de fin d'année !

Réclames



ORVIN
Elections du 17 janvier 2021

UNE FEMME
AU CONSEIL MUNICIPAL :
C'EST LE MOMENT ! VOTONS
KRISTEL FANKHAUSER

Nous soutenons sa candidature :

Véronique Maeder – Carol Zumwald – Martine Devaux
– Colette Léchet – Angela Lopez – Marie-Claude Mottet
– Aline Marotta – Walter Hofer – Manuel Devaux –
Bernard Léchet-H.

Wir suchen / nous cherchons

Landschaftsgärtner/Landschaftsgärtner angelernt
jardinier paysagiste/jardinier paysagiste cfc

per sofort oder nach Übereinkunft / pour tout de suite ou selon entente.

Bewerbungen bitte an : / postulation auprès de :



Peter Gartenbau AG, La Heutte
2604 La Heutte, 079 607 22 00
info@petergarten.ch

bechtel-imprimerie.ch

La Roseraie
Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des COURTS SÉJOURS, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des LONGS SÉJOURS.

Dans des CHAMBRES INDIVIDUELLES
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

J'achète timbres
suisses et autres
032 422 40 91

Numéro national
0842 80 40 20

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

MG Energie
Etude & subvention énergétique
Ingénieur en énergétique, expert CECB à Sonvilier et Evilard
Rénover son bâtiment intelligemment c'est économiser.
www.mgenergie.ch 079 902 06 51

Actuellement
Thermographie du bâtiment
extérieur et intérieur

Expert
CECB

SÉRIEUX COUP DE BARRE
SUR LES PRIX À DELÉMONT ET SURTOUT À BUIX.
Jusqu'au 23 janvier 2021. **DU JAMAIS VU!** Liste complète sur villat.ch



villat meubles
UN JOUR VOUS Y VIENDREZ.
6000 m² d'exposition - Buis et Delémont
Ouvert le jeudi soir - www.villat.ch

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Une belle vitrine pour l'industrie

Sonceboz-Sombeval grimpe d'un groupe et obtient le 3^e rang des communes du Jura bernois classées par l'UCI cantonale

C'est avec une immense satisfaction et le plaisir du devoir accompli que les autorités municipales ont appris tout récemment l'excellent résultat obtenu par notre commune au dernier classement en date réalisé par l'Union du commerce et de l'industrie bernoise. Sonceboz-Sombeval réussit d'une pierre deux coups, en passant du groupe 3 au groupe 2 et en prenant le 3^e rang du classement final.

« Dans le bon sens »

René Rimaz, maire, a reçu le prix en compagnie de ses deux collègues de podium, Marcel Winistoerfer (maire de Moutier, ville classée au 1^{er} rang) et Corentin Jeanne- ret (président du Législatif de Saint-Imier, 2^e rang). Au nom du Conseil municipal, le maire de Sonceboz-Sombeval exprime une satisfaction totale : « Ce

prix constitue une belle vitrine pour l'industrie, qui sera plus facilement séduite par notre commune. Cet excellent classement confirme également que les autorités locales travaillent dans le bon sens, ce que démontre déjà le boom de Sonceboz-Sombeval en matière de construction. »

Les autorités se réjouissent particulièrement de constater que ce 3^e rang est obtenu grâce à une belle moyenne dans les cinq secteurs jugés.

Une fiscalité très appréciée

Dans le groupe de facteurs intitulé *impôts et taxes*, Sonceboz-Sombeval prend le deuxième rang avec 25 points, immédiatement derrière Péry-La Heutte (26.5) ; on précisera que le troisième, La Neuveville, comptabilise 24 points.

Dans le domaine *accessibilité des transports*, notre commune prend le quatrième rang, avec 30.7 points, contre 34 à Moutier, 32 à Péry-La Heutte et 31.3 à Orvin. Notre suivant immédiat, Courtelary, affiche sur nous un retard de 1.4.

En termes de facteurs d'appréciation subjectifs (emplois et établissements de travail, cyberadministration, autofinancement de la commune, approvisionnement des besoins quotidiens, offres pertinentes pour l'économie, politique économique, etc.), Sonceboz-Sombeval est 5^e avec 29.9 points, derrière Moutier, Saint-Imier (32.1) et La Neuveville (31.3).

C'est en termes de *construction, règlements, surfaces* que notre commune a le plus grand retard sur la tête, avec ses 35 points contre 40 à Moutier et Tavannes ; elle prend

là le 10^e rang. Les choses se passent mieux dans le secteur environnement et qualité de vie, où Sonceboz-Sombeval obtient le 8^e rang avec 30 points, contre 34.8 à Tramelan, seul en tête avec 1.3 d'avance sur son suivant immédiat.

Un groupe à ne pas quitter

Au classement général final, Sonceboz est donc 3^e avec 150.6 points, derrière Moutier 164 et Saint-Imier 153.9.

« Plus encore que le rang final, c'est l'accession au groupe 2 qui nous réjouit, souligne René Rimaz. Un groupe où nous nous efforcerons de demeurer. »

On soulignera que le groupe 1 est formé de Moutier seul, le groupe 2 de Saint-Imier et Sonceboz Sombeval. La majorité des communes jugées, à savoir 60 pour cent, est intégrée au groupe 3. | *cm*



Le maire, René Rimaz, se réjouit évidemment beaucoup de l'excellent classement obtenu par la commune sous la loupe de l'UCI

Des objets financiers importants aux urnes le 24 janvier 2021

Des votations en remplacement des assemblées municipales 2020 annulées par la crise sanitaire



Le 24 janvier, l'électorat se prononcera notamment sur le renouvellement du contrat liant notre commune au Parc régional Chasseral

Dans un mois exactement, le verdict tombera sur les sept objets soumis par les urnes à l'électorat communal, lesquels sont principalement financiers.

Pour la santé de tous

Les électrices et les électeurs de la commune sont en effet invités aux urnes le 24 janvier prochain pour un scrutin purement local.

Les autorités vous remercient par avance de participer en nombre à ces votations et vous incitent à privilégier absolument le vote par correspondance, afin d'éviter une nouvelle source de contamination.

Rappelons que ce scrutin remplace l'assemblée municipale prévue le 7 décembre dernier, réunion que les autorités ont préféré supprimer pour éviter tout risque sanitaire. On se souvient que cette assemblée devait traiter les objets habituels au Législatif d'automne, mais également ceux qui n'avaient pu être soumis à celui de juin, pour cause de crise sanitaire déjà.

Hier et demain

C'est pourquoi le premier objet concerne l'exercice financier 2019. Les votants sont appelés à se prononcer sur les comptes communaux 2019 in globo (lesquels ont été

présentés en détail dans ces colonnes, avec explications de l'administrateur des finances Vincent Viret), mais également sur l'attribution proposée de 900 000 francs au Financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale.

Le budget 2021 de la commune, que nous avons détaillé récemment ici aussi avec Vincent Viret, se décline en trois points soumis aux électrices et électeurs : la quotité d'impôt communale inchangée à 1.82, la quotité de la taxe immobilière communale maintenue à 1/10 pour mille de la valeur officielle, et enfin le budget municipal en lui-même.

Finances encore

Trois autres objets financiers figurent au menu de ce scrutin, à commencer par un crédit d'engagement de 220 000 francs, proposé par le Conseil municipal pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de la voirie.

Le deuxième crédit soumis, de 270 000 francs celui-là, est nécessaire pour remettre en état la rue Crétat de Sombeval.

Enfin, c'est un montant de 120 000 francs que la Municipalité sollicite pour le remplacement partiel de la conduite

d'alimentation en eau, le long de la rue Beuchemaitin.

Dans le Parc

Le renouvellement du contrat liant la commune au Parc régional Chasseral, pour la période 2022-2031, doit lui aussi être voté. Ce contrat s'appuie sur une contribution de quatre francs par habitant et par année, garantie pour toute la durée du contrat.

Enfin, pour mettre un terme officiel aux modifications apportées à l'organisation de la protection de la population régionale, les votantes et les votants sont appelés

à sanctionner des modifications mineures du Règlement d'organisation du syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois.

Le bureau de vote

Pour cette échéance du 24 janvier, le bureau de vote sera présidé par Yannick Langel et formé de Stéphane Schranz, secrétaire, Mario Sappupo, Rosimeire Perrenoud, Maxime Sartori, Meryline Renfer, Valérie Roberto et Daniel Saucy ; les remplaçants sont César Perotto, Laura Quignard, Yohan Schmidlin et Rachel Russo. | *cm*

Pour un soutien accru de Berne à la musique

L'Exécutif local apporte son soutien officiel à la demande présentée tout récemment par les communes de Tramelan et de Sonvilier, concernant l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB).

Les exécutifs de ces deux localités estiment que l'Etat cantonal devrait subventionner de manière sensiblement plus conséquente cet établissement de formation musicale. Ils ont donc adressé une demande dans ce sens à l'association Jura bernois.Bienne, chargée désormais du dossier. Tramelan et Sonvilier appellent que le budget de l'EMJB augmente chaque année et que son subventionnement coûte trop cher aux communes, lesquelles le financent très majoritairement. Un avis que par-tagent pleinement les autorités de Sonceboz-Sombeval. | *cm*

Au calendrier

Durant sa dernière séance de l'année, le Conseil municipal a mis au net le programme de ses séances 2021, ainsi que le calendrier des manifestations locales qui se dérouleront évidemment sous réserve de restrictions liées à la crise sanitaire.

Au calendrier provisoire, on relève notamment que la Municipalité invitera la Bourgeoisie le 20 mai, tandis que la course des aînés est prévue le 18 août. | *cm*

Un responsable

Sur demande de l'assurance immobilière cantonale, les autorités locales ont procédé à la nomination d'un responsable de la sécurité des bâtiments communaux, en la personne du nouveau chef concierge, Christophe Schwab. | *cm*

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



L'administration rouvrira le 4 janvier



Les autorités et le personnel de la Commune rappellent à la population que l'administration locale demeurera fermée jusqu'à la fin de cette année 2020. La réouverture des bureaux est agendée au lundi 4 janvier 2021, à 8h30, et selon l'horaire habituel, à savoir : lundi de 8h30 à 11h30 et de 17h à 18h ; mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 16h à 17h ; vendredi de 8h30 à 11h30.

Le personnel de la Commune incorpore, ainsi que les élus et élus sortants, les

conseillers reconduits pour un nouveau mandat et les personnes nouvellement élues, saisissent tous ensemble l'occasion de cette dernière publication officielle pour souhaiter à la population curgismondaine de passer une agréable période de fêtes.

Prenez tous soin de vous et des vôtres.

Au plaisir de vous retrouver en 2021, en santé, pour une année qu'on espère moins dense en problèmes sanitaires et autres limitations des activités sociales. | *cm*

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2021

à toute notre fidèle clientèle

ROMONT



Les Autorités de Romont
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses Fêtes
et une bonne année !

ZANELLA

Sàrl

Génie civil

■ Construction

Terrassement

■ Rénovation

2538 Romont

032 378 11 55 078 600 93 50

vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

Les autorités et l'administration
communale vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une bonne
et heureuse année !

SAUGE

Restaurant
Au Vieux Grenier
2536 Plagne



On y revient volontiers

Dolores, Jean-Daniel
ainsi que le personnel
vous souhaitent de bonnes
et joyeuses fêtes
de fin d'année.

Merci et à bientôt!

Fermeture de fin d'année
du 20 décembre 2020
au 5 janvier 2021 inclus

Nos meilleurs vœux de
fin d'année !
Avec nos remerciements
pour votre confiance.

Le team TM Garage

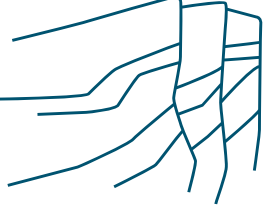


INPRIMERIE BITTERLI
PETIT-OFFSET
VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
Bitterli Patrick ch. de l'Eau-Belle 13, 2534 Orvin Tél. 032 358 16 68 E-mail: bioffor@bluewin.ch

**STATION
ESSENCE & LAVAGE
ORVIN**

Jessica Grosjean
032 358 12 37 • Le Coin 21a • Orvin

*Nous vous remercions
pour votre fidélité
et vous souhaitons
de bonnes et heureuses fêtes
de fin d'année*

**Les Roches**
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES AGEES

*La direction et le personnel
de la Résidence Les Roches
vous souhaitent un Joyeux Noël
et formulent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année !*


**Les Autorités
et le personnel municipal
d'Orvin vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes
et une bonne année !**

PEPPE PIZZA
ORVIN
La Croix de Bâle
032 358 16 16

Sous la dent c'est bon

A notre fidèle clientèle qui nous
a soutenus en cette année particulière,
nous souhaitons une excellente santé
ainsi que tous nos vœux pour cette
nouvelle année. *Le team PEPPE PIZZA*

Fermé le 24 décembre (soir),
du 25 au 27 décembre,
du 31 décembre au 3 janvier
(reprise le 4 janvier).

**Restaurant Le Grillon**
Daniel et Ursula Jeandrevin
2534 Les Prés-d'Orvin
Tél. 032 322 00 62

Fermeture hebdomadaire
dimanche soir dès 17h
lundi et mardi

Vacances annuelles
juillet, août

Fritz Fankhauser Sàrl

Entreprise générale
Le Foncet 115, 2534 Orvin
Tél. 032 342 20 11 Natel 079 356 67 36
E-mail : fr.fankhauser@bluewin.ch
www.fritzfankhauser.com

Rénovation, transformation et réparations de tous genres intérieur et extérieur
Parquets – Pose – Ponçage – Vitrification – Restauration d'anciens parquets – Tapis/Novillo
Revêtements sur béton de toutes sortes et couleurs – Pose de carrelage – Marbre – Terrasse/balcon
Travaux de peinture, gypserie et maçonnerie de tous genres, intérieurs et extérieur, etc.

**F. BODER**
Menuiserie
Charpente - Couverture
Route de Frinvilier 6
2534 Orvin
Tél. 032 358 12 30
Natel 079 408 31 46

*Joyeux Noël,
bonne et heureuse
nouvelle année
à notre fidèle clientèle*

**Grosjean
Frères
sàrl**
Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin / Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

Installations sanitaires • Sanitäre Anlagen
Ferblanderie • Spenglerri
Entretien et service • Unterhalt und Service
Nettoyage icornes à eau • Reinigung von Wassertanks
Désengorgement toiture • Dach Schneeräumung

*Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons
de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année*

**Aufranc Bernard**
route principale 36
2534 Orvin


Tél. 032 358 10 59
Mobile 079 689 11 79

Maréchal-forgeron • Serrurerie • Sanitaires • Hufschmied • Schlosserei • Sanitär

PÉRY-LA HEUTTE

**Restaurant
La Croix Fédérale**
Route de Sonceboz 4
2604 La Heutte

*Chez clients,
nous vous souhaitons
une excellente
nouvelle année !*


**FSG PÉRY**
*Meilleurs
vœux
et bonne
santé*

**L'Ensemble
d'accordéons Péry**
*vous présente ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année*

Depuis plus de 35 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!
Peter Gartenbau AG, La Heutte
www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch


**De l'idée à la réalisation :
votre projet clé en main !**
*Si vous désirez vous baigner l'été prochain
dans un ÉTANG NATUREL,
c'est le moment de planifier vos travaux !*

**Frédry Bessire SA**
Sanitaire Chauffage Construction métallique
Rue de la Cascade 9, 2603 Péry
032 485 19 72
fbessiresa@bluewin.ch

*remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée
Meilleurs vœux*

**Gallina-Ius SA**
Rue du Collège 4, 2603 Péry
**remercie son aimable clientèle
et lui présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !**
032 485 11 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallon

*Le Service d'aide
et de soins à domicile
du Bas-Vallon
vous souhaite de belles
fêtes de fin d'année.*



SONCEBOZ-SOMBEVAL

La Municipalité de

vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

A. WASER SA

Entreprise
de peinture

2605 Sonceboz-Sombeval

Vous présente
ses meilleurs vœux
de santé et prospérité
pour une nouvelle année
riche en couleur!

maxi PNEU

Auto - Motos vente - montage
pneu - jante - entretien

078 626 25 25
Rue Centrale 4 – 2605 Sonceboz

**vous présente ses meilleurs
vœux et vous remercie
pour votre confiance !**

GARAGE HÜRZELER TIT. V. PARATTE
2605 SONCEBOZ
TÉL. +41 32 489 12 70

Vente et réparation toutes marques

*remercie sa fidèle clientèle
et lui adresse ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !*

Email: info@garage-hurzeler.ch
www.garage-hurzeler.ch

Carrosserie du Relais SA
2605 Sonceboz

S. Baraviera

Tél. 032 489 22 70
Fax 032 489 13 05
E-mail: info@carrosserie-relais.ch

Menuiserie Charpente Agencements
2605 Sonceboz · Tél. 032 489 13 17

www.stuckisa.ch

Avec nos remerciements pour la confiance témoignée
et nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année

GROSSENBACHER S.A.

ÉLECTRICITÉ du Vallon

Tél. 032 489 10 37 079 251 09 22
E-mail groselecsonceboz@bluewin.ch
2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

*remercie sa fidèle clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'an 2021*

Foyer de Jour Vallon

SONCEBOZ

Pour soulager une famille:
accueil pendant la journée
Transports organisés
032 489 20 20
www.foyerdejourvallon.ch

Meilleurs vœux

gerber & fils
Partenaire immobilier

Rue de l'Écluse 2A
2605 Sonceboz-Sombeval
T 032 489 17 77
F 032 489 21 39
info@gerberetfils.ch
www.gerberetfils.ch

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ

Harnisch SA

Sonceboz-Sombeval
Tél. 032 489 15 56 – Fax 032 489 16 13

Technique du bâtiment
Chauffage – Sanitaire – Ferblanterie

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

GARAGE RENÉ STÄHLI SA

CARXPERT

À VOTRE SERVICE DEPUIS 40 ANS
2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION
DE MINIBUS
ET UTILITAIRES

CORGÉMONT

La municipalité
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes
et une bonne année !

CORGÉMONT

Männerchor Eintracht Corgémont

vous souhaite ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !

Service de bonnes
Terrassements
Transports

Tél. 032 489 22 78
Natef 079 251 26 30
www.webertransports.ch

Weber Transports SA
Rue de l'Avenir 53
2606 Corgémont

**Nos meilleurs vœux de
fin d'année !**

Avec nos remerciements
pour votre confiance.

Agence de Corgémont
Michel Tschan & Vanessa Fux

**atelier mariages
Coup de coeur**

ateliercoupdecœur.ch

Retrouvez-nous sur facebook et
instagram : @coupdecœur.atelier

automobiles Jäggi sa

Grand-Rue 29 - 2606 CORGÉMONT

Tél. 032 488 33 44 Fax 032 488 33 40

**La Métairie
Bise de Corgémont**

Chez Isa

*remercie sa fidèle clientèle
Joyeuses Fêtes !*

besti FOOD

Bouillons
Sauces
Condiments
Café de Paris

2606 Corgémont
079 637 63 60

**Un grand merci à tous
nos fidèles clients et meilleurs
vœux de fin d'année !**

La Bonne Bouille de Corgémont

Horaires de fin d'année

23 décembre : 7 h 30-12 h |
15 h 30-18 h 30

24 décembre :
7 h 30-12 h | 13 h-16 h

25, 26
et 27 décembre : fermé

31 décembre : 7 h 30-12 h

1^{er} et 2 janvier : fermé

Autres jours :
horaire habituel

Installation & service
electrobircher.ch

2606 Corgémont
032 489 13 13
info@electrobircher.ch

Kocher

2606 Corgémont
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15

VENTE SERVICE ET ENTRETIEN

GRÜNENWALD-NIKLES S.A.

Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation solaire

079 204 28 35
info@grunenwald-nikles.ch

2606 Corgémont
2607 Cortébert
2610 Saint-Imier

**Garage de la Courtine
F. De Tomi**

Grand-Rue 55
2606 Corgémont
032 489 20 13

Réparations - ventes toutes marques
Station
Lavage Romaro

Bonne route !

**Nous vous remercions
de la confiance témoignée
et vous souhaitons
une bonne et heureuse
nouvelle année**

Junod

Boucherie
Charcuterie

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

FC COURTELARY

Merci pour votre soutien

Toute la famille du FC Courtelary (joueuses, joueurs, entraîneurs, juniors et comité) voulait vous dire merci!

Notre carte de membre soutien en collaboration avec les commerçants locaux, le footathon des juniors et la vente de nos paniers de Noël ont été un succès.

En cette année pas comme les autres, votre soutien nous a particulièrement touchés et nous aura permis de tenir financièrement.

Sur le plan sportif, du bon et du moins bon, mais l'important réside dans le fait que nous avons joué au football et c'est le principal.

Si la reprise des championnats est agendée pour fin mars 2021, celle des entraînements n'est pas encore programmée (covid oblige), mais chacun peut et doit se maintenir en forme individuellement.

2021, année du 90^e anniversaire du club avec un nouveau logo spécialement créé (ci-contre).

Autant vous dire que le programme des festivités est malheureusement en attente, voir pour certaines manifestations déjà annulées.



Seule la vente de vin du 90^e aura lieu de mars à avril en collaboration avec la maison Auderset de Sonceboz et la Cave Saint-Pierre de Chamoson, élue meilleure cave de Suisse en 2020.

2021 sera pour vous comme pour nous un sacré défi, c'est pour cela que nous comptons sur vous, comme vous pourrez compter sur nous pour faire vivre le village, donner la possibilité à nos jeunes de pratiquer leur passion et vous accueillir dans notre magnifique buvette de la Praye.

La famille du FC Courtelary vous souhaite de joyeuses fêtes, une positive année 2021 et surtout avec la santé.

au nom du fcc, le président Jean-Marc Tonna

COURTELARY

Tout est bien qui finit bien !



Le Groupe local Pro Junior entoure Dimitri Montanaro (au centre)

Durant le 2^e semestre de l'année scolaire 2019-2020, Dimitri Montanaro de Villeret s'était lancé dans la création, la réalisation puis la vente d'un calendrier illustré de magnifiques photos d'animaux. En dépit des obstacles et des difficultés rencontrées, il a réussi à mener son projet à bien: combiner sa passion pour la photographie et la volonté de réaliser une action en faveur d'une institution caritative, en l'occurrence Pro Juventute, qui est devenue Pro Junior entretemps.

Après quelques péripéties et un peu d'aide extérieure, il est parvenu à vendre ses 90 calendriers, réalisant un bénéfice sensationnel de 1100 francs au total! Cela lui permettra de faire un don au Groupe local Pro Junior du district de Courtelary, ce qui constitue un résultat remarquable!

Voilà ce que le Groupe local PJ a souhaité mettre en évidence au cours d'une petite cérémonie, bien trop modeste en raison de la pandémie. Il tient à souligner l'engagement magnifique de ce jeune homme, qui aura engrangé entre autres une expérience inédite dans le monde du bénévolat, tout en se frottant avec succès et ténacité aux problèmes liés au lancement d'un nouveau produit.

Cela lui donnera-t-il l'envie de poursuivre une activité dans le domaine du bénévolat, de l'entraide et de la solidarité en faveur des plus défavorisés, l'avenir nous le dira. En attendant, nous lui réitérons nos félicitations et nos remerciements pour son geste vraiment sympathique, car il l'a bien mérité!

le groupe local pro junior du district de courtelary

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



La dernière séance avant les élections de février

Le Conseil municipal du chef-lieu a tenu sa dernière séance de l'année 2020 et dans cette composition. Les dossiers encore en cours seront donc transmis aux nouvelles autorités, qui siègeront en effectif réduit durant les premières semaines de l'année pour le moins.

On rappellera que le Conseil municipal sera toujours présidé par le maire actuel, Benjamin Rindlisbacher, réélu pour quatre ans. Il ne réunira que trois conseillers, à savoir Roberto Previtali, qui a été reconduit pour un nouveau mandat, ainsi que les deux nouveaux élus que sont Théo Brand et Philippe Cattin.

L'Exécutif souligne avec plaisir que la passation de témoin se passe dans les meilleures conditions possibles. Le maire tient d'ailleurs à remercier ici les conseillers sortants, qui tous se tiennent volontiers à disposition de leurs successeurs pour leur dispenser les informations nécessaires.

Des candidats jusqu'au 18 janvier

On rappellera que les élections municipales complèment



Théo Brand (à gauche) et Philippe Cattin siégeront au Conseil municipal dès le début de l'année 2021



taires du dimanche 14 février 2021 devront désigner les trois conseillers municipaux encore manquants. Le dépôt des listes de candidature/s (chacune munie de dix signatures d'électrices et d'électeurs de Courtelary), échoit le lundi 18 janvier à midi pile.

Si trois candidats sont présentés à cette occasion, leur élection sera tacite et ils entreprendront tous en fonction au début février. S'il faut par contre pas-

ser par les urnes, les trois nouveaux élus prendront leur mandat début mars.

Merci pour votre patience

Quoi qu'il en soit de la suite du processus électoral, la population est par avance remerciée de la patience et de la compréhension dont elle fera preuve en début d'année. Avec deux nouveaux membres certes très motivés, mais qui doivent évidemment se mettre

Merci beaucoup à Otto Borruat

Otto Borruat a présenté sa démission, pour la fin de l'année, de la Commission de la bibliothèque, au sein de laquelle il a œuvré durant de nombreuses années. Les autorités lui adressent ici de chaleureux remerciements pour son engagement apprécié au service de la lecture et de la population.

La succession d'Otto Borruat sera assurée dans le cadre du renouvellement de toutes les commissions communales, lequel interviendra en début d'année et de législature. | cm

au courant de nombreux dossiers, et avec un effectif réduit à quatre, la réactivité du Conseil municipal ne pourra pas être immédiatement optimale.

Avec nos vœux

Elue et élus sortants, élus qui entameront un nouveau mandat et nouveaux élus s'associent ici pour présenter leurs meilleurs vœux à la population de Courtelary. Ensemble, ils souhaitent à chacun de passer des Fêtes agréables, même si elles se dérouleront en petit comité.

Et que 2021 nous accorde à tous l'opportunité de recouvrer une vie sociale normale! | cm

Conteneurs: travaux attribués

Les mandats ont été attribués (sous réserve de l'obtention du permis de construire, cela va de soi), pour l'installation de conteneurs à déchets semi-enterrés, en plusieurs endroits de la localité.

Les travaux de génie civil, des creusages en particulier, ont été confiés à l'entreprise locale Wyssbrod SA, pour un montant de 26300 francs. Les dix conteneurs seront pour leur part achetés auprès de la maison spécialisée lausannoise OptiWaste, pour une facture totale de 43200 francs.

Rappelons que le budget nécessaire à cette opération a été avalisé par l'assemblée municipale du 29 septembre dernier.

Les mandats attribués la semaine passée entrent parfaitement dans cette enveloppe et avec cette opération d'attribution, les autorités ont donc entamé la phase finale de demande du permis de construire. | cm

Quelques dons

En cette fin de législature, le Conseil municipal a accordé quatre dons. Au Téléthon, qui a souffert de ne pas pouvoir assurer ses manifestations habituelles, il a offert un montant de cent francs. La même somme a été adressée à la fondation Aide suisse à la montagne.

Le Club équestre du cheval de bronze, qui est présidé

par un Imérien, compte des membres très actifs dans notre localité et participe à la fête du village, a reçu pour sa part deux cents francs.

A l'association Doigts de fée, que préside la musicienne curgismondaine Fanny Anderegg, est accordé un montant de trois cents francs pour son nouveau spectacle en préparation. | cm

Vers de nouveaux mâts

Les autorités municipales ont décidé la semaine dernière de libérer les montants nécessaires à la modernisation des mâts d'éclairage public, dans le secteur Tannerie-rue du Temple-Fleur de Lys.

La Goule SA, fournisseur d'électricité, devra effectuer le long de ces rues des travaux de mise sous terre de ses conduites. La Municipalité a décidé de profiter de ce chantier pour mener les nécessaires travaux de mise aux normes de l'éclairage. Ainsi les mâts supportant les lampadaires, aujourd'hui en bois, seront remplacés par des supports métal-

liques, comme c'est le cas déjà dans le reste du village.

Les travaux de La Goule, et donc ceux de la commune, seront menés durant la belle saison 2021. La part communale se montera à 14600 francs pour les mâts en eux-mêmes, et à 16800 francs pour les creusages, qui seront réalisés par l'entreprise locale Wyssbrod SA.

Il faut souligner qu'en profitant du chantier de La Goule, la Municipalité réalise de substantielles économies; la grande partie des creusages nécessaires est en effet assumée financièrement par le fournisseur d'électricité. | cm

SEL DE LA SUZE COURTELARY

Meilleurs vœux à tous

Les membres du comité du SEL de la Suze tirent un bilan positif malgré toutes les difficultés rencontrées en cette année 2020

Bien que cette année ait été difficile pour beaucoup, nous souhaitons garder que le positif. Dans le cadre du SEL de la Suze, nous avons quand même pu organiser quelques moments de partage, que cela soit avant la pandémie avec un vide dressing; une soirée Dance2befit ou entre 2 vagues avec une 1^{re} participation aux *cleanup day* très réussie et la soirée solidaire *octobre rose*.

Quant aux manifestations qui n'ont pu avoir lieu, elles ne sont finalement que reportées pour des jours meilleurs. Le programme 2021 s'annonce donc encore et toujours riche en découvertes et partages.

Vous souhaitez

- être informés de toute l'actualité du SEL régional et/ou
- rencontrer de nouvelles personnes et/ou
- donner une seconde vie à vos objets et/ou
- offrir vos compétences/ votre temps à autrui et/ou
- simplement soutenir notre association?

Rien de plus simple, devenez membre du SEL de la Suze en vous inscrivant par email à sel-delasuze@gmail.com

Le comité vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne Année 2021. | sel de la suze

Deux ouvertures pour les dépôts publics

La Municipalité rappelle que les bureaux de l'administration demeureront fermés jusqu'au 8 janvier 2021 y compris. La réouverture normale est agendée au 11 janvier. Cependant, durant cette période de Fêtes, deux matinées sont réservées aux personnes qui souhaitent consulter les dossiers actuellement placés en dépôt public. Pour cette consultation, et uniquement pour elle, le guichet de l'administration sera donc ouvert de 10 h à 12 h, les mardis 29 décembre et 5 janvier prochains. | cm

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

Joyeux Noël !



Reprise des activités de la Maison de la Tête de Moine à Bellelay

Les activités de la Maison de la Tête de Moine seront reprises par la filière de la Tête de Moine au début de l'année 2021. Elles permettront de poursuivre les efforts de promotion de la Tête de Moine sur le site historique qui l'a vue naître voici plus de 800 ans.



De gauche à droite: Jacques Gygax, président de l'Interprofession Tête de Moine; Menno Amstutz, Fromagerie Amstutz SA; Olivier Isler, gérant de l'Interprofession Tête de Moine; Gabriel Juillerat, Promotion Bellelay SA. Photo: Pierre Montavon

Suite à la cessation d'activité de l'actuel exploitant à la fin de l'année 2020, les activités de la Maison de la Tête de Moine seront assumées par la filière de la Tête de Moine. Un arrangement a été trouvé entre la famille Amstutz de Fornet-Des-sous, actuelle exploitante, Promotion Bellelay SA, propriétaire du bâtiment ainsi que la filière de la Tête de Moine par le biais

de l'Association des fabricants de Tête de Moine. La volonté des partenaires est de poursuivre les activités liées au produit phare que représente la Tête de Moine en conservant un accueil compétent et qualitatif. En parallèle, une évaluation relative à un éventuel investissement dans la structure d'accueil, incluant une amélioration du parcours

didactique et le rachat des parts des actionnaires majoritaires de Promotion Bellelay SA, sera réalisée dans un délai de deux ans. La Maison de la Tête de Moine rouvrira officiellement le 3 février 2021. Elle accueillera également, dans la mesure des possibilités sanitaires, une exposition de statues géantes en foin, telles que celles présen-

tées en 2018, qui pourront être admirées dès le mois de mai et tout au long de la saison touristique. La filière de la Tête de Moine remercie la famille Amstutz ainsi que l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour la qualité du travail fourni au cours de leurs six années d'activité au service de la Maison de la Tête de Moine. | com

CORMORET

Fenêtre de l'avent: jeu de piste dans le village

Afin de célébrer la ronde des fenêtres, nous vous proposons un jeu de piste par ménage dans le village de Cormoret, le dimanche 27 décembre entre 17 h 30 et 20 h. Chaque famille recevra des lampions et pourra participer à un tirage au sort pour gagner une entrée pour 4 personnes pour l'animation escape game *La noisette d'Or* offert par la Camille Bloch.

Le matériel nécessaire pour ce jeu sera mis à disposition devant la salle communale à partir de 17 h 30 le même jour. Un grand merci à chaque personne pour sa participation à la très belle ronde de cette année. Merci d'illuminer les fenêtres pour ce moment-là, et nous espérons vous croiser nombreux pour ce moment ludique et enchanté! | cm

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Information sur la qualité de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du laboratoire cantonal effectué le 20 octobre sur le réseau de distribution de Courtelary-Cormoret ont montré que l'eau potable distribuée par le Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret est conforme aux exigences légales.

- Qualité bactériologique: irréprochable
- Dureté en graduation française (°f): 22.8 °f, moyennement dure
- Teneur en nitrate (mg/l): 5.9 mg/l



VILLERET AVIS OFFICIELS



Merci beaucoup

Le Conseil municipal félicite et remercie élèves et enseignants de l'école de Villeret pour les magnifiques décorations qui ornent le collège. Il y a une année ce bâtiment était en transformation, en décembre 2020 il brille de mille feux! Merci de tout cœur. | cm

SYNDICAT DE PAROISSES DU PAR8

Plusieurs changements pour cette fin d'année

Le pasteur Daniel Wettstein quittera son poste au 31 décembre pour une retraite bien méritée. Il a œuvré au sein du Syndicat pendant plus de 10 ans. Les membres du Par8 tiennent à le remercier pour son engagement au service des paroissiens, ainsi que pour sa contribution inestimable en tant que Pilote du Par8 durant plusieurs années. Par la même occasion, le Par8 souhaite une cordiale bienvenue à Thierry Dominici qui a été nommé comme pasteur avec une assise à Haute-Birse. Il débutera son activité au 1^{er} janvier 2021. Le Par8 lui souhaite plein de succès dans son ministère. Depuis la création du Par8, Pierre-André Jaeggi a apporté une importante contribution au développement du Syndicat et s'est investi notamment

au soutien de la mise en œuvre du règlement d'organisation du Par8. Après toutes ces années, il a souhaité quitter sa fonction au 31 décembre. Il restera tout de même encore actif, mais en tant que vice-président. Le Par8 tient à le remercier chaleureusement et à exprimer sa gratitude pour son engagement au service du Syndicat. Sa successeur Evelyn Hiltbrand entrera en fonction le 1^{er} janvier 2021. Elle a été nommée en date du 5 novembre, lors de l'Assemblée des délégués qui s'est tenue à Moutier. Les membres du Syndicat lui souhaitent beaucoup de succès pour cette nomination au poste de Présidente. Ce poste ne lui est pas inconnu, car Evelyn Hiltbrand est vice-présidente depuis plusieurs années. | ks

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



La Municipalité vous adresse ses vœux sincères

Les autorités municipales et le personnel de la commune, in corpore, unissent leurs voix pour adresser des vœux chaleureux à tous les habitantes et habitants de Cormoret. Ils les remercient pour leur confiance au long de l'exercice qui s'achève et se réjouissent de les retrouver en santé l'année prochaine. Pour ce faire, nous sommes tous invités à limiter tant que se peut les rencontres durant cette période de Fêtes, afin d'éviter que tout le village ne se retrouve malade... Malgré les restrictions pesantes que nous impose cette crise sanitaire sans précédent, élus et employés vous souhaitent de passer une fin d'année douce et agréable. Que la santé vous accompagne, et surtout la conviction que 2021 nous permettra de reprendre, gentiment, mais avec d'autant plus de plaisir, toutes nos activités sociales.

Un lieu de rencontre très attendu

Cette nouvelle année verra quoi qu'il en soit un événement marquant pour notre collectivité: l'ouverture d'un lieu de rencontre très attendu, L'Annexe, le nouveau café communal qui jouxte la Cour-à-Moret. Les travaux d'aménagement sont terminés, y compris ceux de la terrasse et des chemins d'accès; seules les plantations seront encore réalisées au printemps prochain. Cette ouverture était certes prévue au tout début 2021, mais



les nouvelles restrictions édictées par les autorités fédérales, en matière de restauration et d'établissements publics en général, exigent encore de la patience, de la part de Laura Risse, tenancière, comme de toute la population. Le grand moment d'une ouverture normale sera d'autant plus apprécié! Mais en attendant, voyons ce que la jeune entrepreneuse nous réserve le mois prochain. A l'emporter Si elle prend son mal en patience, Laura Risse entend

cependant marquer dès la rentrée son implication dans le tissu économique local. Le 6 janvier, elle proposera donc de délicieuses couronnes des Rois traditionnelles, qu'il faudra évidemment aller chercher sur place. Au préalable, on prendra soin de réserver sa ou ses couronnes au 076 606 06 31, jusqu'au lundi 4 janvier. Ensuite, la jeune restauratrice proposera un service plus régulier, mais à l'emporter toujours, avec notamment des menus de midi et autres pâtisseries

maison, des plats divers disponibles tout au long de la journée. Ceci jusqu'à la réouverture des établissements publics dans le canton. Pour tout savoir sur l'évolution de L'Annexe, rendez-vous sur Facebook, sur Instagram et sur le site internet www.annexe-cafe.ch. Signalons enfin qu'un appartement, évidemment flambant neuf, demeure à louer dans le bâtiment qui abrite le café, soit l'immeuble route Principale 14-16; il s'agit d'un logement de trois pièces et demie. | cm

AVIS MORTUAIRE

La Farandole des Jonquilles à la profonde tristesse de faire part du décès d'

Anna Hänni

Notre chère et dévouée membre. Sa bonne humeur et son assiduité vont nous manquer. Nous nous associons à la douloureuse épreuve de la famille et lui exprimons nos sincères condoléances.

CORTÉBERT



GRÜENWALD-NIKLES S.A.
Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation solaire

079 204 28 35
info@grunenwald-nikles.ch

**2606 Corgémont
2607 Cortébert
2610 Saint-Imier**



La Cuisinière
Famille Christelle
& Denis Lécho-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert
Tél. 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch



BIO3G
L'AGRONOME

DONNER À LA NATURE LES MOYENS
D'EXPRIMER SON POTENTIEL !

SOL VÉGÉTAL ANIMAL

Grand-Rue 49 - 2607 CORTÉBERT / Tél. 032 489 33 33
bureau.suisse@bio3g.com - www.bio3g.com

REJOIGNEZ-NOUS !




Sandro De Tomi
Attendez votre appel au 032 489 13 56
ou par mail à sdetomi@bluewin.ch



**Restaurant de l'Ours
Cortébert**
Tél. 032 489 17 75
Spécialités chinoises
Fermé le lundi et jeudi matin



**Restaurant-Métairie du
Bois-Raiguel**
Tél. 032 489 19 53 ou
032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com

COURTELARY



**CHEZ
Camille Bloch**
LA CHOCOLATERIE
À CROQUER



Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 16 13

Horaire de Noël
24 décembre 8h-17h

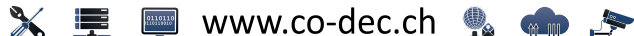


Landi
ArcJura SA
www.landijura.ch





CO-DEC
Solutions informatiques

 www.co-dec.ch



**Ski-Club
Courtelary**

*Meilleurs vœux pour
la nouvelle année
et bonne saison de ski*



Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Devis sans engagement



Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 11 37

**COIFFURE
Céline**



Coiffure Monica
032 944 30 23



**Société de tir
Armes-Réunies
Courtelary**



Meilleurs vœux
à tous nos
membres et amis



Pierre Bühler
Charpente Menuiserie Rénovation
032/ 944 12 18 2608 Courtelary
www.pierrebuhlersa.ch



Pour enfants, adultes, groupes et écoles

Bulle d'énergie

Ateliers Massages Relaxation
Voyages sonores Parcours pieds nus

076 308 05 82 A Courtelary www.bulledenergie.net

**favorisez
nos
annonceurs**

A close-up photograph of a single slice of cake, possibly a chocolate or vanilla cake, served on a white ceramic plate. A silver fork is placed to the left of the slice. The cake is decorated with a small dollop of cream and a cherry on top. The background is a solid orange color.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN JOYEUX NOËL!



LA GAZETTE DU TÊT-ART ET WWW.AMIDESBASSO.COM



PEUGEOT

NT



*Maison familiale type
Projet personnalisé
Construction à forfait*

Grand-Rue 81
2608 COURTELARY
 Tél. 079 637 28 87
info@artigroupsarl.ch
www.artigroupsarl.ch

mesoo.ch



*De Joyeuses
Fêtes
Et Une Bonne
Année
2021*

**INSTITUT
JANIQUE**

P.BEURET

Roland Vuilleumier sa

Sanitaire - Chauffage - Ferblanterie
Couverture - Dépannage - Electroménagers

2608 COURTELARY 032 944 15 35
www.rolandvulleumiersa.ch 079 240 70 27

The logo for VOH.ch, featuring the letters 'VOH' in a stylized, blocky font with a grey fill and black outline, followed by '.ch' in red. A red swoosh underline is positioned beneath the letters.

VOH SA

La Praye 5A CH-2608 Courtelary www.voh.ch
Tél: +41 (0)32 945 17 45 Fax +41 (0)32 945 17 55

CORMORET



COURTEC
PUBLICITÉ - DESIGN

2612 Cormoret
Tél. 032 944 19 34 courtec@courtec.ch

**Famille
Zimmermann-Vaucher**

Route Principale 17
Cormoret
Tél. 032 944 17 62

SELF-SERVICE
Fruits, légumes, miel,
pommes de terre, etc.
BOIS DE CHEMINÉE
*Nous remercions notre
fidèle et honnête clientèle*



MATHEZ
Intérieur

2612 Cormoret
Tél. 032 944 14 14

**LES AUTORITÉS
COMMUNALES
DE
CORMORET**



*vous souhaitent
une année 2021
remplie de joie,
de bonheur et de santé*

SULZMANN Sàrl

TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS



Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret

079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

présente ses intenses remerciements
et souhaite de joyeuses fêtes à sa fidèle clientèle

J. GANGUILLET Sàrl
FERBLANTERIE - COUVERTURE

2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANGUILLET.CH

La Municipalité de



vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année



079 679 45 59

Claudio Gabbarini
Plâtrier-peintre
2610 Saint-Imier
2613 Villeret

VILLERET

Fromagerie Villeret SA



F. + S. von Büren
2613 Villeret

menuiserie schreinerei LPG

Votre cuisine écologique et locale
pour un plaisir 100% naturel !

Le travail du bois massif avec savoir-faire
et élégance

Villeret, Combe-Grêde 34
032 941 13 41, info@lpg.ch, www.lpg.ch



LE FÉDÉRAL

2613 Villeret

*Un grand merci à notre fidèle clientèle!
Bonne santé pour 2021!*



PAYSAGISTE
Jacques Lachat
079 372 18 10



Ortho Schlup

Technique orthopédie
de chaussures Schlup sàrl
dipl. féd. MBO

Corinne Schlup

Bottière
orthopédiste

J.-R. Fiechter 2 - 2613 Villeret
032 941 70 69 - 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch - www.orthoschlup.ch
Conseils sur rendez-vous

*Ortho Schlup vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne et heureuse année
et vous remercie de la confiance témoignée*



Assemblage et lubrification en horlogerie

• Champs du Clos 1
• CH-2613 Villeret
• Tél. 032 944 20 40
• Fax 032 944 20 45
• www.svm-micromecanique.ch
• info@svm-micromecanique.ch



Nous remercions notre clientèle pour sa fidélité.
Joyeuses fêtes et meilleurs vœux !

Patrick 079 744 25 02 Didier 078 742 23 69



Tél. 032 941 26 13
ou info@lefumet.ch

Magasin:
rue Principale 15, Villeret

Procès-verbal de Villeret

1. Discuter et approuver le renouvellement du contrat liant la commune au «Parc régional Chasseral» pour la période 2022 à 2031

M. Vogelsperger prend la parole pour introduire ce sujet. La confédération impose une remise en cause tous les 10 ans. Une évaluation par l'université de Berne a été réalisée en 2019 et a souligné les retombées sur le territoire. C'est pourquoi elle préconise de poursuivre les activités menées en les intensifiant notamment au niveau des projets économiques et en élargissant les publics touchés.

Il présente une rétrospective et donne les éléments suivants :

L'association a été créée en 2001 avec la présence notamment de la commune de Villeret, qui est une des communes fondatrices. En 2012, elle a obtenu le label fédéral officiel, car auparavant il n'y avait pas de base légale.

Il y a, actuellement en Suisse, 19 parcs soit le 13% de la surface du pays. Comme cette surface est relativement petite, il s'agit de territoires d'exception, car ils recèlent tous des réserves naturelles de grande valeur. La commune de Villeret peut être fière de faire partie d'un parc naturel régional.

Un parc naturel régional n'est pas qu'un territoire, c'est aussi un outil de développement durable. Il est important de noter que ce sont les bases légales standards qui s'appliquent sur ce territoire. Il n'y a pas d'interdiction à cause du parc. Il pense que petit à petit cela est rentré dans les mœurs. A contrario, il note que le parc ne peut pas reprendre des tâches qui sont dévolues aux communes par des bases légales, comme par exemple les investissements pour l'entretien des chemins pédestres.

Il présente quelques projets qui ont eu lieu sur la commune de Villeret ces 10 dernières années :

- Le travail avec les écoles. 153 écoliers ont participé au programme graine de chercheur depuis 2015 avec comme résultats des arbres plantés et des nichoirs d'hirondelles installés. D'autres écoles situées hors du territoire du parc sont venues afin de mener des activités au pied de la Combe-Grède.
- Des apprentis qui ont participé à l'entretien des pâturages boisés et des sentiers. Ces groupes ont donné de leur temps afin de venir travailler sur la commune.
- Des ballades organisées à la métairie des Plânes. Ce sont des manifestations culturelles et découvertes mises sur pied en partenariat avec les jardins musicaux. Il souligne que la métairie des Plânes sert un plat labélisé dont les ingrédients sont issus de la région. Cela peut paraître banal, mais sur la soixantaine de métairies que compte l'ensemble du territoire, seules 14 proposent ces assiettes Chasseral.

Il note également qu'il y a des projets qui vont au-delà de la commune, par exemple les rencontres intercommunales sur l'énergie, auxquelles les autorités de Villeret ont participé activement. La question de l'éclairage public a été traitée lors de ces rencontres et l'on remarque aujourd'hui un résultat avec l'extinction de celui-ci. D'autres discussions ont également été menées, comme la mise en valeur du bois, et il pense que la commune est devenue une experte sur le sujet notamment grâce au chauffage à distance.

Le territoire du parc en bref, c'est 21 communes et bientôt 24, car de nouvelles communes souhaitent devenir membre. Il

s'agit de Evilard/Macolin, Twann-Tüscherz et les forêts de la ville de Neuchâtel. Il trouve encourageant que de nouvelles communes veuillent rejoindre le parc, cela montre que l'association va dans la bonne direction.

Il présente les quelques thèmes d'activités stratégiques pour les dix prochaines années. Il peut déjà parler de projets précis qui sont en cours de réalisation, comme l'amélioration de l'accueil et de la mise en valeur de la Combe-Grède avec Jura bernois Tourisme. Cette amélioration fait également suite à l'afflux de visiteurs au parc cet été qui avait nécessité la pose d'une signalétique de stationnement à l'entrée du village. On peut aussi noter la relance du foot trail qui a déjà été testé cet été avec Espace découverte Energie. Il y a également un travail en cours avec l'inspection de la chasse et les skis-clubs, notamment celui de Villeret, par rapport au respect des fuseaux pour la pratique du ski et de la raquette, car c'est une question difficile à régler.

M. Vogelsperger présente le budget du parc qui se monte actuellement à 2,5 millions par an. Il indique que l'association compte 15 collaborateurs. La cotisation annuelle des communes est de 4 francs par an et par habitant. Ce prix n'a pas changé depuis la fondation de l'association et sera garanti pour les 10 prochaines années. Pour Villeret, cela représente environ 3700 francs par année. Ces 4 francs peuvent paraître faibles, mais ils sont très importants, car ce sont eux qui déclenchent les subventions des cantons et de la confédération. Avec ce financement de base, le parc peut générer et capter de l'argent de manière intéressante au profit de notre région. En moyenne, depuis 2001, ces 4 francs investis ont permis d'en mobiliser 11.

Finalement, il expose différentes raisons de reconduire cette adhésion : Le parc est un outil de développement durable qui répond très fortement aux aspirations de la société, peut-être encore plus fortement aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Il est également un outil au service des communes et des collectivités. Villeret a eu l'audace d'être une des 12 communes membres fondatrices en 2001 alors même que les bases légales n'existaient pas encore en Suisse. Cette démarche audacieuse a porté ses fruits et mérite d'être approfondie.

M. Lemaître prend la parole au nom du conseil municipal pour recommander aux citoyens d'accepter ce point.

M. Rohrer donne la parole à l'assemblée.

Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d'apporter quelques remarques et obtenir des compléments d'information selon le résumé suivant :

- Certains habitants de Villeret étaient assez critiques lors de la création du parc, notamment par crainte des éventuelles déprédations des monuments naturels tels que les rochers. Des discussions ont été menées avec M. Vogelsperger et peut-être qu'à l'avenir des gardiens du parc pourront être réintroduits. Le souhait est de maintenir et renforcer les contrôles afin que des pistes de vélo ou l'utilisation de perforatrices dans les rochers n'apparaissent pas, notamment dans le rocher des Auges.
- Depuis 10 ans, un plan directeur de circulation est attendu dans la zone Villeret – Cormoret – Courtelary côté Chasseral et, malheureusement, rien n'a été fait. L'association est donc invitée à prendre ce problème en main, car, certaines fois, il y a beaucoup de circulation dans cette partie

du parc. De plus, en hiver, trop de motos-luges se promènent dans ce secteur.

- Il est relevé que le fait d'avoir un seul interlocuteur confère à l'association du parc régional un atout indéniable.
- Il est demandé pourquoi des panneaux ont été posés dans la partie ouest du parc et aucun dans la partie est.

M. Vogelsperger informe qu'il y a toujours des discussions en cours sur le plan des chemins forestiers et qu'elles n'ont pas encore abouties.

Au vote, ce point est accepté par 34 voix et 4 abstentions.

2. Budget communal 2021, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxes des chiens et taxes diverses 2021

M. Habegger présente ce point.

Le budget 2021, qui mentionne un excédent de charges de 234600 francs, a été élaboré sur la base d'une quotité d'impôts inchangée à 1.79. La taxe immobilière est maintenue à 1.3% de la valeur officielle (VO), la taxe des chiens sera de 40 francs par chien plus 2 francs pour la plaque, la taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers sera de 6% de l'impôt cantonal, minimum 10 francs et maximum 450 francs. Le tarif proposé pour l'alimentation en eau reste à 2 fr. 35 le m³ et à 120 francs pour la taxe de base, TVA de 2.5% non comprise dans le prix du m³ ni de la taxe. Le prix du m³ de l'épuration reste également à 2 fr. 35 et la taxe de base à 120 francs, TVA de 7.7% non comprise. Le tarif pour les déchets sera : taxe de base par ménage 200 francs ; par personne seule ou famille monoparentale 100 francs TTC ; par commerce, industrie, artisan, bureau, etc., de 330 francs TTC à 3000 francs TTC. Vignette pour conteneur : 40 francs TTC. Taxe au sac poubelle : 17 litres 1 francs TTC pièce, 35 litres 2 francs TTC pièce, 60 litres 4 francs TTC pièce et 110 litres 6 francs TTC pièce.

Le Conseil municipal recommande d'accepter ce budget 2021 et remercie la commission des finances pour les conseils toujours avisés qu'elle prodigue.

M. Rohrer remercie M. Habegger pour cette présentation claire et détaillée du budget 2021 et donne la parole à l'assemblée.

M. Schwaar est inquiet du nombre de chiffres rouges. Il relève que les investissements sont élevés par rapport aux entrées prévues et demande quelles sont les dettes actuellement de la commune et le montant des intérêts à payer sur ces dernières.

M. Habegger répond que les dettes globales de la commune se présentent comme suit : 3000000 francs qui financent les immeubles du patrimoine financier avec des charges d'intérêts de 57300 francs. Mais il indique qu'il y a aussi des revenus d'intérêts de 38000 francs (participation de la CEC sur les affaires courantes). Les charges d'entretien des immeubles se montent à 112200 francs, mais il y a des revenus au niveau des locations pour un montant 243600 francs et des revenus de terrains pour 34000 francs. Donc ce montant de 3 millions de francs, qui sert à financer les immeubles du patrimoine financier, rapporte de l'argent dans la commune pour un montant de 165400 francs par année, ce qui représente plus d'un dixième de quotité d'impôts. La seconde dette se monte également à 3 millions, elle a été contractée pour la rénovation du collège. Cet emprunt sera remboursé durant les 25 prochaines années grâce à l'augmentation de la quotité d'impôts d'un dixième intervenue dès 2019. Un remboursement de 120000

à 130000 francs par année, selon les tranches de remboursement définies, est prévu pendant 25 ans, ce qui correspond à la durée d'amortissement du modèle comptable MCH2.

M. Schwaar est moyennement satisfait par les explications, il pense que nous allons vers des années difficiles et propose de refuser le budget afin d'essayer de trouver l'équilibre.

M. Marchand semble constater un doublement des charges du compte 1626 «protection civile» et demande une explication à ce sujet.

M. Von Känel répond que, à sa connaissance, le financement par habitant n'a pas changé, à savoir 10 francs par habitant et que le montant budgété devrait être identique à cette année.* (*hors assemblée, la vérification de l'évolution du compte fait état d'une erreur de 7500 francs et non de 13000 francs dont il sera tenu compte dans l'utilisation du budget 2021.)

M. Maeder demande quelle évolution est à prévoir au niveau de la facture sociale.

M. Habegger imagine qu'elle pourrait exploser, mais la facture est établie par le canton. L'enveloppe globale va probablement monter, mais la commune n'a pas la possibilité d'intervenir, car les coûts de l'aide sociale sont répartis par habitant au niveau cantonal.

Au vote, ce point est accepté par 34 voix, 1 opposition et 3 abstentions.

M. Rohrer remercie M^{me} Hertig pour le bon travail réalisé.

3. Discuter et voter un crédit d'engagement de 130000 fr. pour l'assainissement de la place de sport située entre le collège et la halle de gymnastique

M. Lehmann présente ce point.

La place de sport, qui se trouve au nord-est de la halle de gymnastique, devient dangereuse depuis quelque temps. Le grillage est endommagé à la hauteur des yeux des enfants et n'est plus aux normes, tout comme le tapis en goudron, c'est pourquoi elle a dû être fermée. Les enfants n'y ont donc plus accès ce qui pose quelques problèmes, car la place était utilisée pour les leçons de gym durant les belles journées et servait de lieu de pauses, raisons pour lesquelles le conseil municipal souhaite procéder à sa rénovation. L'estimation des coûts est la suivante : revêtement de la place 76000 francs, clôture 48000 francs, divers 6000 francs, prix total 130000 francs.

M. Rohrer donne la parole à l'assemblée.

Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d'obtenir quelques compléments d'information selon le résumé suivant :

- Quel revêtement est prévu pour le fond de cette place de sport ?

M. Lehmann répond qu'il ne connaît pas le nom exact du revêtement. Cependant, c'est une entreprise suisse spécialisée dans le revêtement de places de sport qui installera cette matière conformément aux normes en vigueur.

- Y a-t-il des subventions pour ce type de travaux ?

M. Lehmann répond qu'éventuellement auprès du CJB, la demande sera faite par la suite.

Au vote, ce point est accepté par 36 voix et 2 abstentions.

M. Rohrer remercie M. Lehmann pour la présentation de ce point.

4. Informations sur le chauffage à distance

M. Lehmann présente ce point.

Villeret Energie SA est en fonction depuis le 21 septembre. L'installation compte deux chaudières, une de 1600 kW et une

Assemblée communale du lundi 7 décembre 2020

à la halle de gymnastique (rue des Pontins 15)

Président : Serge Rohrer
Secrétaire : Thierry Gerber

A 19 h 30, M. Rohrer, président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été établie conformément aux dispositions contenues dans le règlement d'organisation communal et que l'assemblée respecte les règles sanitaires émises par la confédération et le canton de Berne.

M. Marchand et M. Tschanz sont nommés scrutateurs.

On dénombre 38 citoyennes et citoyens sur un total de 633 ayant droit au vote, soit le 6 %.

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le renouvellement du contrat liant la commune au «Parc régional Chasseral» pour la période 2022 à 2031
2. Budget communal 2021, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxes des chiens et taxes diverses 2021
3. Discuter et voter un crédit d'engagement de 130000 fr. pour l'assainissement de la place de sport située entre le collège et la halle de gymnastique
4. Informations sur le chauffage à distance
5. Rapport du Maire
6. Divers et imprévus

M. Rohrer salue la présence de M^{me} Brüngger et M. Vogelsperger, représentants du Parc régional Chasseral, à cette assemblée pour présenter le premier point de l'ordre du jour et répondre aux questions.

de 550 kW, un bassin d'accumulation de 75 m³ et deux silos à copeaux d'une contenance de 260 m³ chacun. Il présente quelques photos.

Il donne encore quelques chiffres : 3550 m de fouilles, environ 4800 m de conduites qui relient 43 bâtiments en 2020 et environ 1530 kW de chaleur demandés par le réseau selon les contrats actuels. Puis il souligne que ce sont des entreprises du village qui valorisent le bois de nos forêts tout en respectant l'environnement.

Malgré le retard, le projet a pu arriver à son terme. Il remercie particulièrement les habitants de la rue de la Gare qui ont passablement souffert des travaux. Il n'était pas prévu de casser autant de roche et les plans ne correspondaient pas, les conduites n'étaient pas du bon côté. Un problème est également survenu lors d'un forage, celui-ci est arrivé dans un collecteur de canalisations d'eaux usées. En résumé, les riverains ont connu beaucoup de dérangements, mais heureusement tout est maintenant en ordre.

M. Rohrer remercie beaucoup M. Lehmann pour l'excellent travail réalisé, car avec la rénovation du collège en parallèle, ce fut deux gros projets qui ont très bien été suivis.

M. Rohrer donne la parole à l'assemblée.

Un citoyen demande des précisions concernant la suite des travaux à la rue des Planches.

M. Lehmann répond qu'il y aura une séance le jeudi 10 décembre durant laquelle la planification de la suite des travaux sera établie. Des informations seront données en début d'année 2021.

5. Rapport du Maire

(le rapport du Maire ayant déjà fait l'objet d'une publication dans l'édition du 18 décembre de ce même journal, il n'est pas repris.)

6. Divers et imprévus

M. Rohrer communique les dates à retenir en 2021, à savoir le lundi 7 juin et le lundi 7 décembre pour les prochaines assemblées municipales. Il donne ensuite la parole à l'assemblée.

M. Tschanz aimerait relever la belle évolution de l'éclairage public notamment à la rue Neuve. Il note que c'est un peu moins efficace sur la rue des Planches et espère que des améliorations seront encore apportées. Une seconde remarque, il est venu ce soir par les escaliers situés derrière l'usine Minerva et a constaté que les cantonniers n'ont toujours pas retrouvé la pelle pour les déneiger et propose que la

commune leur en offre une nouvelle pour Noël.

M. Marchand rejoint M. Tschanz et félicite la commune pour la belle réalisation du remplacement de l'éclairage public. Il informe que certains poteaux seront supprimés, car certaines lumières sont actuellement trop hautes pour être efficaces. Mais pouvoir choisir un éclairage sur mesure est vraiment remarquable. Il revient sur un point déjà abordé plusieurs fois, à savoir que la diminution de l'intensité lumineuse est problématique en deux endroits en particulier : le petit chemin qui descend depuis la rue Neuve sur le passage sous-voie, qui n'est jamais déblayé en hiver, et le chemin qui descend sur la rue de la Vignette. Ce dernier est muni de pavés et l'on bute facilement sur les marches, car elles sont cassées. De plus, il faudrait remplacer la main courante qui n'existe plus depuis bien longtemps, car, avec une luminosité moindre, c'est vraiment très dangereux. Il demande d'examiner ceci et de donner une réponse lors d'une prochaine assemblée.

M. Habegger répond que, au niveau du déneigement des escaliers, cela a toujours été fait sur une moitié au minimum à la rue de la Gare. Concernant ceux de la Vignette, effectivement ils sont en mauvais état et ils vont en discuter avec M. Vuitel.

M. Bader informe que certaines marches des escaliers de la Vignette sont complètement cassées, ce qui les rend très dangereux. Il souhaite également intervenir sur le chauffage à distance et l'utilisation des routes communales par des camions de 40 tonnes. En effet, des camions passent par la rue Neuve et la rue de la Côte afin d'aller déchiqueter du bois au pâturage. Il pense que nos routes ne sont pas prévues pour des poids pareils et craint des dégâts aux routes et canalisations à moyen terme.

M. Lehmann en prend note et va étudier cela.

M^{me} Walthert remercie la commune pour le rajout d'une tournée verte et pour les masques de protection, ce fut une belle initiative.

M^{me} Scheidegger remercie la commune pour le bulletin et demande quand nous pourrions visiter le collège.

M. Lehmann répond que, dès que la situation sanitaire le permettra, cela sera organisé.

M. Rohrer annonce que la prochaine assemblée communale ordinaire est prévue le lundi 7 juin 2021 à 19h30. Il lève la séance à 21 h 26.

Au nom de l'assemblée communale
Le président : Serge Rohrer
Le secrétaire : Thierry Gerber

SAINT-IMIER

CATTIN
CONTRÔLE ELEC

Votre contrôleur
électricien
dans la région

Cyril Cattin, rue de Tivoli 39, 2610 Saint-Imier **079 613 24 50**
info@cattin-contrôle-elec.ch www.cattin-contrôle-elec.ch

Chez Johnny Johnny Augsburgers
2610 Mont-Crosin, s/Saint-Imier

MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE

Tél. 032 944 17 10
Mobile 079 204 50 08
Fax 032 944 15 67

cart
ELECTRONIQUE

RAPIDITÉ PROXIMITÉ EFFICACITÉ
Notre service fait la différence

MULTIMÉDIA
TV HIFI VIDÉO HIGH-END
DOMOTIQUE SATELLITE
VISIOCONFÉRENCE TÉLÉCOM

Claude-Alain Camporelli
www.cart-electronique.ch
cart-electronique@bluewin.ch
079 204 20 89

Rue Francillon 22
2610 Saint-Imier
032 941 51 51

Confère Annelise
MIXTE

**vous souhaitez de joyeuses
fêtes de fin d'année**

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

**Baby Blue
et
Luciana
couture**

Place du Marché 2
2610 Saint-Imier
032 941 26 14

Diatel

Nos bureaux seront fermés
du mercredi 23 décembre 2020 à 16h
au lundi 4 janvier 2021 8h

Le service de piquet (032 941 41 42) est disponible
de 8h à 20h, uniquement en cas de PANNE inhérente
au fonctionnement du télé-réseau Diatel.

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année 2020
et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et nos meilleurs vœux
pour l'année 2021.

Diatel SA

LA ROSERAIE

Les résidents et les collaborateurs de LA ROSERAIE
vous souhaitent une
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

LA ROSERAIE HOME POUR PERSONNES ÂGÉES
ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL, EMS
LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45,
WWW.LAROSERAIE.CH

**Muammer
Kurucu**

Place du Marché 4 – Saint-Imier
Tél. + Fax 032 941 40 80

**Joyeuses
fêtes!**

CARROSSERIE
SUISSE **Carrosserie
MONT-SOLEIL SARL**

Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
Vitres teintées - Location de véhicules
Vente de véhicules d'occasion

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natal 079 549 65 75
E-mail : pierre.e@bluewin.ch

La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine

Laiterie Demont

Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier
032 941 72 10 epiceriefine@lavinoterie.ch

Meilleurs vœux !

LUMIMENAGERS SARL

Place du Marché 2 | 2610 Saint-Imier
032 942 41 00 | graziella@lumimenagers.com
www.lumimenagers.ch

**Vous souhaitez de joyeuses fêtes
de fin d'année
et se réjouit de vous retrouver en 2021**

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Section de Saint-Imier

souhaitent à tous les habitants de Saint-Imier et de la région
une bonne et heureuse année

2021

Du cran et du cœur pour qu'il fasse toujours bon vivre
à Saint-Imier et dans la région.

Garage et Carrosserie MERIJA

J.-B. Dubois
ainsi que tout le personnel
vous souhaitent une bonne année

Ford

Agence Ford pour le
Vallon de Saint-Imier

Rue de Châtillon 24
2610 SAINT-IMIER
Tél. 032 941 16 13
Fax 032 941 38 79
www.merija.ch

CHIESA VINS
1905

Rue Dr-Schwab 6
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 23 55

info@chiesavins.ch
www.chiesavins.ch

**La passion du vin
depuis plus de 110 ans**

*La Corale ticinese di Saint-Imier
augura un caloroso Natale e Felice Anno Nuovo
a tutti i socci, familiari e simpatizzanti.*

**FLEURS
LA CLAIRIÈRE**

032 941 32 20
Rue du Temple 5
2610 Saint-Imier

Vacances du 4 janvier au 10 janvier
Meilleurs vœux pour 2021

**Joyeuses fêtes
& bonne année
2021**

pharmacieplus
du vallon
dr hugo figuieredo

FROMAGES SPIELHOFER SA
2610 Saint-Imier



SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année vous permette de cheminer vers la sérénité et la santé.

Beauty & Beauty Denise

Rue Francion 6
2610 St-Imier
Portable 079 882 91 84

BOURGEOISIE SAINT-IMIER

Joyeuses fêtes !

Nikles Toiture SA

Ferblanterie • Couverture • Tubage
Charpente • Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et vous remercions pour votre confiance.

Prenez soin de vous et de vos proches et au plaisir de vous retrouver en 2021 !

ASTRIA

Informatique

SCHLUEP

TRANSPORTS
SERVICE DE BENNES
2610 Saint-Imier
Mobile 079 290 22 39
transportschluep@yahoo.com

Matériel construction
Sable-Gravier-Béton
Malaxeurs/pompe
Camion - Grue
Déneigement

ELECTROTEL VOISIN

St-Imier | T. +41(0)32 941 62 62

BUREAUTIQUE

EVRO photocopies SA
www.evro.ch

Dr Schwab 6 Tél. 032 9 411 410
2610 Saint-Imier Fax 032 9 414 007
info@evro.ch

m marti arc jura

Vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

www.martiacjura.ch

OPPLIGER-BOIS

2610 St-Imier 032 941 45 03

www.oppliger-bois.ch

MENUISERIE
FENÊTRES - AGENCEMENT

CHARPENTE - COUVERTURE
CONSTRUCTION BOIS

Dr. Schwab 8
2610 Saint-Imier
032 941 27 90

SANDRINE & JESSICA
Coiffure Design

MENUISERIE

J.-P. GERBER

EN TOUS GENRES

Ancienne Route de Villeret 4
2610 Saint-Imier

Atelier: 032 941 36 50
Fax: 032 941 23 38
Bureau: 032 941 23 47

MONT-SOLEIL LA VACHERIE

BOUCHERIE
Vente directe

Production Artisanale 079 617 75 69

SPÉCIALITÉS: DE SAISON

remercie sa fidèle clientèle malgré les temps difficiles

Au marché de Saint-Imier tous les vendredis matin

DENNER

Saint-Imier – Saignelégier

Surprise offerte le 24 décembre

Toute l'équipe Denner vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année !

25 et 26 décembre	fermé
1 ^{er} janvier	fermé
2 janvier	10h-17h

Saignelégier

27 décembre	8h-12h
-------------	--------

Le magasin Denner de Saignelégier est ouvert chaque dimanche dans l'année de 8h à 12h

Gilomen Carrelage

Carrelages et silicones

Rue le l'Envers 20
2610 St-Imier

032 940 18 03 079 208 14 96

LA GOULE

Une entreprise du groupe BKW

La Société des Forces Electriques de La Goule vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021!

Fermeture des bureaux:
21 décembre 2020 au 3 janvier 2021

Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16 • 2610 Saint-Imier • +41 (0)32 942 41 11

CHAUFFAGE

ROSSINI • GODEL
ST-IMIER • SONVILIER
032 940 72 50

SANITAIRE

Restaurant Pizzeria Du Nord

C. & M. Pisanello
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 22 69

Pizza au feu de bois

Chers clients, nous faisons une petite pause du 23 décembre dès 14h au 1^{er} janvier

Un grand merci à tous pour votre fidélité durant cette année difficile. A tous nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et... **SANTÉ BONHEUR!**

GRÜNEWALD-NIKLES S.A.

Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation solaire

079 204 28 35
info@grunenwald-nikles.ch

2606 Corgémont
2607 Cortébert
2610 Saint-Imier

SAINT-IMIER

TERTIANUM

Le moment est venu de vous remercier chaleureusement de votre confiance. Nous vous souhaitons de très belles fêtes et vous adressons nos vœux les meilleurs pour 2021

Tertianum Les Lauriers
Rue de la Clé 36
Saint-Imier



SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Tél. 032 396 10 20 • Fax 032 396 30 22
www.schwab-gemuese.ch



A votre service tous les mardis et vendredis
sur les marchés de Saint-Imier



GL Import vous souhaite
ses meilleurs vœux véhiculistiques!

Rockat INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration
décoration | mobilier | literie | rideaux | stores
linge de maison | revêtements de sol

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux
pour l'année 2021 à toute notre fidèle clientèle!

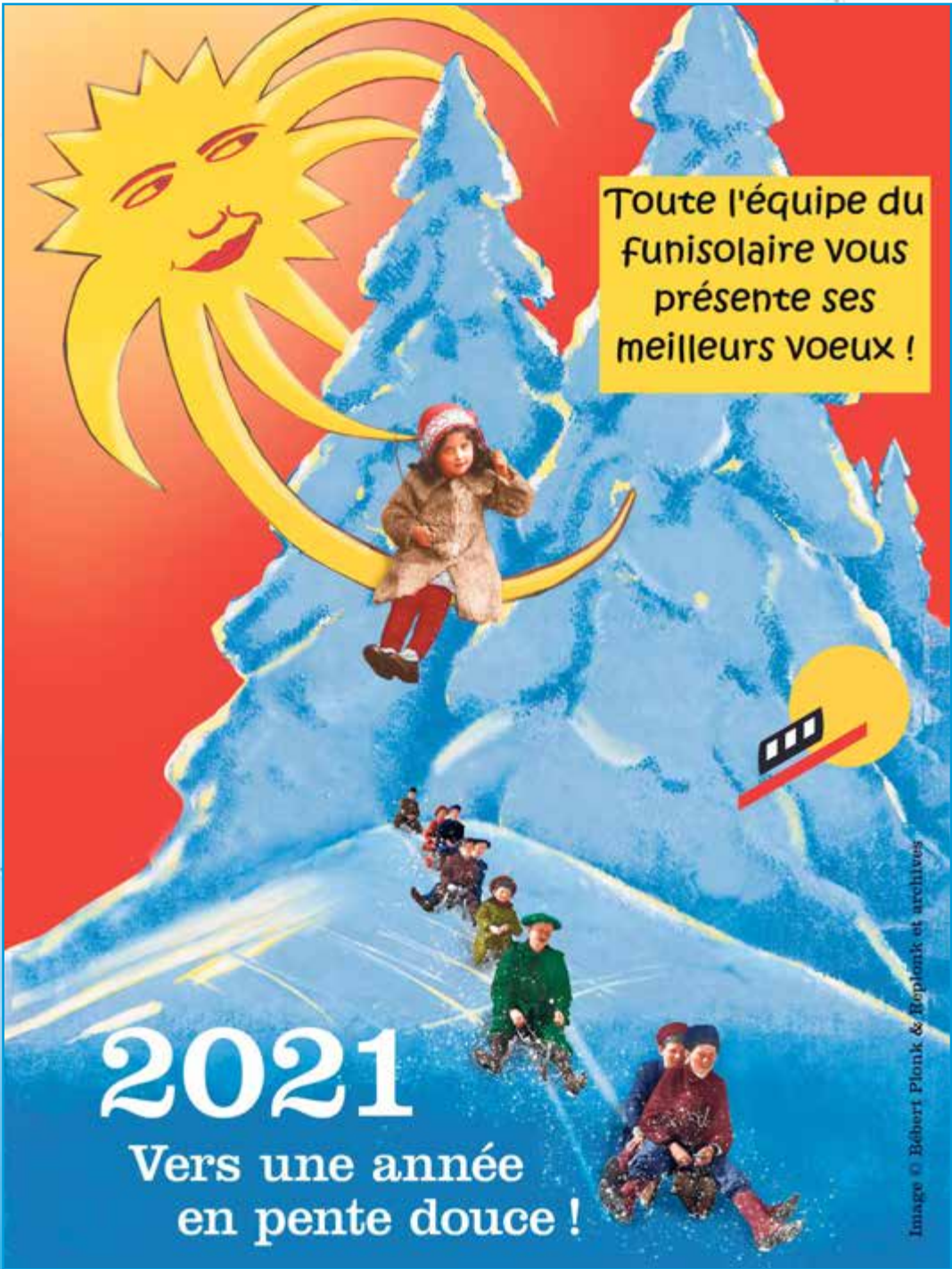
Rockat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

2021

Une bonne année
pour faire progresser
la solidarité
et la justice sociale
Prenez soin de vous,
sortez masqué



Meilleurs vœux



Jacques Vuitel



Maçonnerie
Carrelage
Chapes
Construction
Crépiage
Transformations

Serre 14 - 2610 SAINT-IMIER
032 941 45 92
vuitel2610@gmail.com

Pharmacie
Pilloud
Homeopathie
Rue Francillon 15 - 2610 SAINT-IMIER
Tél. 032 941 21 94 - Fax 032 941 20 36

Coiffure Elle & Lui
Sabine Vuilleumier
Coiffure Messieurs
Rue Francillon 12 032 941 19 43
2610 St-Imier www.sv-coiffure.ch

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

vous souhaitez
de joyeuses fêtes
de fin d'année...

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07



FEMININ-MASCULIN
MAÎTRISE FÉDÉRALE
SIMONE GERBER

B.SAVOYE 60 2610 ST-IMIER
032 940 14 84

PLEIN SUCCÈS
POUR LA NOUVELLE
ANNÉE
EN INSÉRANT
DANS LA FAC!

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

2020 se termine...
voilà 2021

Chères citoyennes et chers citoyens, cette année a vraiment été particulière, semée d'embûches, de contraintes, d'événements difficiles. Plusieurs manifestations ont malheureusement été reportées pour finalement être annulées. Les relations sociales ont particulièrement été impactées, ainsi que le fonctionnement de l'administration municipale.

A chacune et chacun, nous souhaitons des fêtes de fin d'année les plus sereines et que la nouvelle année garde chacune et chacun en bonne santé. Les Autorités ainsi que l'administration forment leurs meilleurs vœux pour l'avenir et vous adressent leurs meilleurs messages.

| cm

Elections municipales

Selon l'art. 16 al. 2 du Règlement concernant les élections aux urnes du 6 décembre 2001, le Conseil municipal a validé les résultats des élections du 29 novembre lors de sa séance ordinaire du 16 décembre. Aucun recours n'a été formé contre les élections durant le délai légal.

Résultats

Mairie: Rosemarie Jeanneret, élection tacite.

Conseil municipal, élus à la majorité absolue: Tanner

Tatiana, élue par 298 voix; Weishaupt Michel, élue par 278 voix; Zimmermann Anne-Marie, élue par 277 voix; Siegenthaler Jean, élu par 251 voix; Maurer Michel, élu par 246 voix; Rübner Stéphane, élu par 237 voix.

Non élus: Wüthrich Nicolas, 203 voix; Rochat Isabelle, 183 voix.

L'élection complémentaire pour remplacer Stéphane Rübner décédé le 25 novembre est agendaée au 7 mars 2021. | cm

Fermeture de l'administration

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du jeudi 24 décembre à midi au vendredi 8 janvier. Réouverture le lundi 11 janvier. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le maire, Rosemarie Jeanneret au 079 590 77 36.

Consultation des dossiers mis en dépôt public: sur rendez-vous avec Rosemarie Jeanneret. | cm

Rapport d'analyse de l'eau potable

Le prélèvement d'eau effectué le 17 novembre dans le réseau de distribution dans le bâtiment du Collège 1 s'est révélé conforme aux dispositions légales. | cm

Voies de recours

Un recours peut être formé contre le tarif accepté par le Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary. | cm

Tarif de l'eau accepté

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16 décembre 1998.

Lors de sa séance ordinaire du 16 décembre, le conseil municipal de Sonvilier a adopté le tarif de l'eau lié au Règlement sur l'alimentation en eau. Ce tarif entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Le tarif est consultable auprès de l'administration durant les heures d'ouverture (sur rendez-vous durant les fêtes). | cm

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

L'Hôpital a remis les prix de son concours de cartes de vœux

Le service socio-culturel de l'HJB a organisé, depuis le mois d'août dernier, un nouveau concours de dessins à l'intention des enfants en salles d'attente sur le thème *Dessine-moi ton Noël*. Les heureux gagnants ont chacun reçu un prix et leurs dessins ont été imprimés sur les cartes de vœux de fin d'année.



M. Kovacic, directeur adjoint avec le dessin de Cloé Nikles, Anaïs Castro Parra et Dunhia Winkels

A chacun sa chance

Pour donner une chance de remporter le concours à tous les participants, trois catégories d'âge ont été définies: 1 à 5 ans, 6 à 10 ans et 11 à 15 ans. Un jury constitué de membres de la direction a eu la lourde tâche de désigner un vainqueur pour chaque catégorie parmi les magnifiques dessins de ces artistes en herbe.

Ces dessins ont été imprimés en illustrations sur la carte de vœux 2021 que l'Hôpital du Jura bernois a envoyée à ses collaborateurs et partenaires externes. Les gagnants ont également reçu chacun un bon de 100 francs à faire valoir au magasin *Rêve d'enfants* à Saint-Imier.

Les heureux vainqueurs sont Anaïs Castro Parra (4 ans), Cloé

Nikles (8 ans), Dunhia Winkels (14 ans).

La quarantaine d'œuvres réalisées par ces artistes en herbe sont toutes exposées au restaurant du site de Saint-Imier jusqu'au 31 janvier 2021, du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le week-end de 9h à 17h30.

| hjb

BANQUE CANTONALE BERNOISE

Un nouveau responsable pour les sites de Saint-Imier et de Corgémont

Stéphane Schwendimann est le nouveau responsable des sites de Saint-Imier et de Corgémont depuis début décembre. Il a ainsi succédé à Frédéric Weingart, qui lui a passé le témoin afin de se consacrer désormais entièrement à l'exercice de ses deux autres fonctions, à savoir responsable de la région du Jura bernois et coach financier. Stéphane Schwendimann remplit toutes les conditions requises pour assumer ses nouvelles fonctions: fortement ancré dans la région, il travaille depuis 16 ans au sein de la BCBE.

Stéphane Schwendimann a repris la direction des sites de Saint-Imier et de Corgémont au début du mois de décembre. Travaillant depuis 16 ans à la BCBE en tant que coach financier, il jouit d'une longue expérience dans les affaires bancaires. Après avoir assumé la responsabilité des deux sites pendant plus de vingt ans, Frédéric Weingart se concentrera désormais davantage sur ses fonctions de responsable de la région du Jura bernois, ainsi que sur les autres tâches de direction qui lui incombent en raison de la modernisation des sites dans le Jura bernois. En parallèle, il poursuivra ses acti-

vités de conseil et continuera de s'occuper personnellement de ses clients.

Engagé et ancré dans la région

Stéphane Schwendimann est très attaché au Jura bernois: actif politiquement pendant plus de 20 ans à Sonvilier, il est aujourd'hui encore membre de différentes associations régionales. Marié et père de famille, il habite depuis deux ans à Cormoret. Durant son temps libre, il apprécie les activités en plein air, que ce soit en été sur une planche à voile ou en hiver sur des skis.

La priorité: le conseil personnalisé

Epaulé par six collaborateurs et un apprenti, Stéphane Schwendimann s'occupera des questions financières des clients sur les sites de Saint-Imier et Corgémont. «Nos clients peuvent compter sur leur coach financier attitré. Nous les accompagnons, attirons suffisamment tôt leur attention sur des sujets majeurs se rapportant à divers aspects de leur vie ou de leur entreprise et sommes encore davantage attentifs à leurs besoins», explique Stéphane Schwendimann. Dans



Stéphane Schwendimann, nouveau responsable des sites de Saint-Imier et de Corgémont

le but de déceler et de satisfaire les besoins de la clientèle le plus tôt possible, la banque unira ses domaines de compétences en recourant à sa longue expérience de prestataire financier. La collaboration entre spécialistes sera renforcée, sur le plan de l'organisation et des thématiques. En rénovant ses sites, la BCBE met encore davantage l'accent sur le conseil personnalisé. Elle reste proche et accessible pour ses clients en leur proposant des formules complètes, flexibles, viables et faciles à utiliser. | bcbe

L'heure passe après l'heure,
Mais l'été n'est qu'un vol et le temps n'est qu'un leurre
Pierre Alin, *Les Douleurs*

Comment avons-nous imaginé 2020 ?
Et comment cette année que certains disaient
« en miroir » restera-t-elle dans nos mémoires ?
Dans l'éloignement et dans l'absence, nous avons
ressenti l'importance d'être ensemble.
Dans l'incertitude face aux jours à venir, nous avons
mesuré la force du passé.

Nous vous présentons nos vœux les meilleurs pour la
nouvelle année. Que 2021 vous soit heureuse !

Les membres du Conseil de fondation
et les collaborateurs de Mémoires d'Ici

M E M O I R E S D ' I C I
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Rue du Midi 6
CH-2610 Saint-Imier
www.m-i-ici.ch

CH-2610 Saint-Imier
P.P.
B ECONOMY
LABORATOIRE

M E M O I R E S D ' I C I
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

NOTRE HISTOIRE
en images avec
MEMOIRES D'ICI

merci
aux annonceurs
qui ont choisi

la FAC

comme support publicitaire
en 2020

SONVILIER



Giuseppe Guido

Passage de l'If 1
2615 Sonvilier
Tél: 079 693 63 42
E-mail: zep@zepcs.ch



Peinture et électricité
P.A. Zermatten - 3345 Sonvilier - 079 107 33 78
www.zapapeinture.ch - info@zapapeinture.ch



remercie
sa fidèle clientèle

Yves Bernard

Commerce de bois
Sciage à façon
Plaquettes de bois
Ecorces calibrées

scierie-syb@bluewin.ch
079 680 86 17
2615 Sonvilier

RENAN



Electro Jossen Sàrl
Route des Convers 10
2616 Renan

032 963 11 11
www.electrojossen.ch

LA MUNICIPALITÉ
DE RENAN



vous présente ses
meilleurs vœux pour
la nouvelle année



Réparation – Dépannage – Transport

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
2616 Renan Fax 032 963 16 09
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

En vacances du 21.12.2020 au 01.01.2021

LA FERRIÈRE



Les Autorités communales
de La Ferrière souhaitent
à tous les citoyens,
leurs meilleurs vœux pour 2021



TRAMELAN

depuis 1927

WEMAS

Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

032 487 43 28
info@wemas.ch



PNEUS SERVICE

ROUES & POULIES



*Joyeuses fêtes
& bonne année
2021*



pharmacieplus
schneeberger



OLIVEIRA

Sàrl

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau	032 487 53 44	E. Oliveira	078 710 62 95	2720 Tramelan
oliveira-construction.ch		H. Andrade	079 504 71 37	2735 Malleray



*Tramelan
vous souhaite
une année 2021
douce et généreuse*



F.M. TSCHAN
PAPETERIE-LIBRAIRIE
JOUETS

TRAMELAN 032 487 51 18
fm.tschan@bluewin.ch

*remercie sa fidèle clientèle
et lui souhaite
une très bonne nouvelle année*



CEI électricité sa
Contrôles • Etudes • Installations électriques
TRAMELAN

HERBORISTERIE
DROGUERIE-PARFUMERIE



2720 TRAMELAN 032 487 45 53

*Un grand merci pour votre fidélité
et meilleurs vœux pour l'an nouveau!*



alouettes
AUTOMOBILES & CYCLES

Grand-Rue 87 2720 Tramelan Tél. 032 486 96 00 Fax 032 486 96 02	Grand-Rue 68 2735 Malleray Tél. 032 492 46 00 Fax 032 492 46 02	Champ-de-Chin 6-8 2735 Bévillard Tél. 032 491 66 00 Fax 032 491 66 02
--	--	--

info@alouettes.ch www.alouettes.ch

LES REUSSILLES



Remercie sa clientèle
et lui adresse
ses meilleurs vœux
pour 2021

chatelain-stores.ch

Chatelainstores

Les Reussilles • Dombresson



GARAGE GERBER

2722 LES REUSSILLES 032 487 50 50



RENAULT



DACIA



SUZUKI



Gastronomie régionale
La clef 6 // 2722 Les Reussilles // Tél. 032 487 49 80
www.laclef.ch // info@laclef.ch

Remercie sa fidèle clientèle
pour sa confiance témoignée
et lui souhaite de belles fêtes
de fin d'année



JUBIN

Station Shop du Plateau
Les Reussilles

DIVERS



**Fromagerie
K. Zimmermann
La Chaux-d'Abel**
Tél. 032 961 11 53
Fax 032 961 11 14

E-mail: k-a.zimmermann@freesurf.ch

Nos spécialités: Le Chaux-d'Abel
La Tête-de-Moine
Yogourts «maison»

Plats de fromages sur commande
Apéros, dégustations sur réservation
dans nos anciennes caves!



HUGUELET

GENIE CIVIL SA TAVANNES

Huguelet Génie Civil SA Tél. 032 482 68 68
Beausite 2 Fax 032 482 68 69
Case postale 100 geniecivil@hgcsa.ch
CH-2710 Tavannes www.hgcsa.ch

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

**CLAUDE
Edgar et Anne**

Boulangerie – Pâtisserie – Tea-Room
2338 Les Emibois – 032 951 14 47

Philippe Cattin
Mobile: +41 (79) 409 07 82
E-mail: philippe.cattin@baloise.ch

Stéphane Cattin
Mobile: +41 (79) 406 17 36
E-mail: stephane.cattin@baloise.ch

Stephan Eicher
Mobile: +41 (79) 744 57 75
E-mail: stephan.eicher@baloise.ch

Fabio Scovino
Mobile: +41 (79) 356 86 72
E-mail: fabio.scovino@baloise.ch

Didier Mathez
Mobile: +41 (79) 474 28 55
E-mail: didier.mathez@baloise.ch



Baloise Assurance SA
Baloise Vie SA
Agence générale Jura bernois
Rue du Quai 20
CH-2710 Tavannes
00800 24 800 800
www.baloise.ch



**Joyeux Noël et
Bonne Année 2021**

GIGANDET Frères SA
2714 Les Genevez

Scierie Charpente Ossature bois
Couverture Menuiserie

Tél. 032 484 98 86
info@gigandet-bois.ch
www.gigandet-bois.ch



Aline Hirschy reprend le flambeau d’Alain Droz

Les archives communales demeurent en de très bonnes mains, et jouissent désormais de locaux parfaitement adaptés

L'événement est de taille pour Alain Droz : après plus de deux décennies d'engagement passionné pour préserver l'histoire du village, il prend cette fin d'année une retraite enfin concrète. Avec le très légitime sentiment du devoir accompli : grâce à son insistance, la fonction de responsable des archives locales est désormais reconnue et inscrite officiellement au tableau des employés communaux ! Elle est confiée à Aline Hirschy, une spécialiste qui est *dans le bain* depuis deux ans déjà.

Sauvetage

Rappelons-le, Alain Droz a vécu une carrière de 41 ans au service financier tramelot, avant d'être officiellement désigné responsable des archives en 2013. Mais sa passion et son engagement pour l'histoire locale date de bien plus tôt : dès 1998, il se préoccupe des documents précieux qu'il sauve, range précautionneusement, classe et étudie généreusement. En 2013, à son instigation, et après qu'il avait tiré la sonnette d'alarme parce que l'humidité mettait à mal de très nombreux documents, une commission non permanente des archives est nommée et des travaux urgents de sauvetage sont illico lancés, nettoyage et traitement à l'azote en tête, pour tuer l'aspergillus fumigatus, cette moisissure qui attaquaient méchamment les archives.

Patience et détermination

La mission d'Alain Droz était pourtant encore loin de son



Aline Hirschy, la responsable des archives communales, et son prédécesseur Alain Droz, aux commandes des tout nouveaux compactus. L'objectif est trompeur : la distance sociale est parfaitement respectée, dans ce local très vaste qui permet donc de tomber brièvement le masque

aboutissement. Avec la commission, mais surtout avec patience et détermination, il défend la cause de l'Histoire locale, insiste pour que soient prises toutes les mesures utiles afin de préserver définitivement ces trésors. Une fois

la décision prise d'assainir les locaux, la commission procède au déménagement immédiat du matériel, vers les greniers et vers des locaux obligamment prêtés par la paroisse catholique voisine. Et avec Aline Hirschy, il continue à fournir un

travail efficace de fournis passionnées. A ces 22 ans d'engagement soigneux et généreux, qui lui valent très légitimement le surnom de *mémoire du village*, Alain Droz met donc un terme au 31 décembre officiellement.

Les autorités municipales lui adressent de très sincères remerciements. Le meilleur moment En transmettant le témoin à Aline Hirschy, le principal intéressé souligne qu'il n'aurait pu

rêver meilleure sortie de scène : « Je me suis battu pour trois buts qui sont aujourd'hui tous atteints : les archives communales ont obtenu la pleine reconnaissance des autorités tramelotes ; ces dernières leur ont offert des locaux salubres, sûrs et parfaitement adaptés à un classement moderne ; enfin, un poste communal spécifique est désormais désigné pour assurer le suivi du classement. » De surcroît, pour pérenniser travaux et organisation, une commission permanente, consacrée aux archives, sera nommée par le Conseil général du 22 février 2021.

La meilleure succession

Quant à sa succession, Alain Droz ne pouvait pas davantage espérer meilleur scénario. Aline Hirschy, sa collègue depuis deux ans, est (notamment) agente en information documentaire, avec spécialisation dans les archives. Employée parallèlement au CIP, à la tête désormais du secteur Réception et réservation, elle travaille à raison de 20 pour cent en tant que responsable des archives communales tramelotes. Elle bénéficie de la collaboration de Djellza Salihu, qui consacre un demi-jour par semaine aux archives, en complément de ses cours à la HEG et de son travail au service local de l'AVS.

Un quintet de commissionnaires

Quant à la précieuse commission des archives, on précisera qu'elle réunit aujourd'hui Mathieu Chaignat, Sylvie Chopard, Gérald Vuilleumier, Rustam Raha et Alain Droz. | *cm*

Une passion contagieuse et source de riches partages

Incontestablement, Alain Droz a la passion contagieuse. Ecoutez plutôt la nouvelle responsable : « Je le remercie chaleureusement pour son immense implication et pour son enthousiasme. C'est grâce à lui, à son enthousiasme sans cesse renouvelé, que j'ai trouvé une telle motivation dans ce travail. Et c'est grâce à lui aussi que je peux désormais exercer la fonction d'archiviste dans des conditions de travail et de conservation optimales. » Cette passion partagée a valu au duo des moments très forts, en découvertes et en échange.

Des moments, également, qui ont illustré parfaitement la valeur de leur travail et de leur engagement. Dans ce sens, on citera pour exemples leurs contributions, par la recherche et la mise à disposition de documents, à divers événements anniversaires : le centenaire de l'aviateur tramelot Max Mathez, le centenaire aussi des *Locatives*, les 75 bougies du Hockey-Club Tramelan ou encore le premier demi-siècle du home et de la colonie d'habitation Les Lovières. S'y sont ajoutées par ailleurs les vastes et fructueuses

recherches menées sur la place Juventuti, ainsi que le regroupement de nombreuses pièces écrites documentant la vie très riche de feu Roger Lienhard. On ne saurait terminer cette énumération non exhaustive sans mettre en exergue la précieuse contribution d'Alain Droz, d'Aline Hirschy et de toute la commission des archives, à la très récente publication de Mémoires d'Ici, Si Tramelan nous était conté - Histoire d'un village en images (Editions Alphil, 2020, disponible dans toutes les bonnes librairies). | *cm*

De cellule de dégrisement à domicile des archives

Les archives communales emménagent actuellement au sous-sol de l'hôtel de ville, dans des locaux qui servent notamment de prison, en particulier de cellule de dégrisement, lorsque la gendarmerie habite l'immeuble. Une surface de quelque 56 mètres carrés leur est dédiée, dans un local qui a été préalablement assaini, isolé, repeint, équipé en électricité et muni d'un faux plancher sur lequel ont été installés les compactus (rayonnage coulissant). Les travaux ont coûté quelque 150 000 francs, donc 35 000 pour l'achat des compactus.

En clair, les archives communales ont désormais un lieu de conservation idéale aussi bien pour leur préservation (avec notamment une surveillance continue du taux d'humidité), que pour leur classement et leur consultation. Les compactus permettent en effet une utilisation optimale du volume disponible, un rangement propre et clair, ainsi qu'une recherche sans effort. D'ici l'été prochain, les archives historiques de la commune devaient toutes avoir emménagé dans leur domicile définitif. Suivront celles de

l'Ophelia, cette entreprise horgère qui occupa l'immeuble en son temps, puis les archives intermédiaires, à savoir les documents concernant la vie communale depuis 1950. Consultation, tri, classement soigneux en douze rubriques et toutes les sous-rubriques nécessaires, numérisation, rangement dans les fameux compactus : un ordre parfait succède au fouillis formé de ces liasses de feuilles ficelées, toutes conservées par crainte de jeter quelque chose d'important, et entassées de 1948 jusqu'au début des années 2000. | *cm*

Réclame

Pour vous démarquer en un

clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

ELA SUISSE

Tramelan, 12 lieux 12 visages, un calendrier en faveur des enfants



Remise de chèque de Lou à son frère Arnaud Haefeli, ici représentant l'association ELA-SUISSE

C'est un joli chèque de 1300 francs que Lou Haefeli, 15 ans, a remis à l'association ELA Suisse pour Noël. Une coquette somme récoltée grâce à la vente d'un calendrier qui a fait l'objet de son projet individuel de fin de scolarité. La commune de Tramelan, séduite par le projet, a partiellement parrainé les frais d'impression. « La boucle est ainsi bouclée, même si je suis sortie d'école depuis 6 mois maintenant... »

se réjouit la jeune gymnaste. Intitulé *Tramelan, 12 lieux 12 visages*, ce calendrier 2021 présente chaque mois – en textes et en images – un habitant de Tramelan, choisi tout particulièrement pour son implication notable dans la vie et l'essor de la localité. « J'ai beaucoup appris sur mon village grâce à ces rencontres. Je cherchais à savoir ce qui attachait toutes ces personnes à Tramelan, où

étaient leurs endroits préférés, les événements marquants qu'ils gardaient en mémoire, mais aussi ceux qui avaient disparu à leur grand regret. A cette dernière question, tous se sont montrés unanimes : le concours hippique et la foire ! » rigole celle qui n'était pas née pour avoir connu le premier et trop jeune pour se souvenir du deuxième. Au fil des mois, le lecteur découvre avec plaisir des anecdotes et souvenirs

sur Tramelan, drôles ou nostalgiques, mais aussi les profils hétérogènes des individualités qui se sont prêtées au projet : commandant des pompiers, présidents d'association et de clubs sportifs, politiques, commerçants, etc. « Je souhaitais bien sûr que le téléski figure dans le calendrier. Mais l'hiver passé, la neige s'est laissé désirer. Je crois même que le téléski n'a pas fonctionné. Ainsi, un matin où une toute petite couche de neige avait recouvert le sol, je me suis précipitée pour faire la photo avec Frédéric Lauber (membre du téléski) avant qu'elle ne fonde. » Parmi ces échanges, empreints d'une grande générosité de la part des interviewés, l'entrevue avec Milly Bregnard photographiée devant le CIP (le lieu est choisi par la personnalité), semble s'être distinguée des autres. « Elle a été la première femme maire de Tramelan, et ce durant 12 ans, jusqu'en 2014. Elle m'a livré avec bienveillance tant d'informations, toutes plus intéressantes les unes que les autres, que sa page du mois d'octobre s'est avérée bien étroite pour tout retrancher. Il y a eu dans cette rencontre une sorte de transmission intergénérationnelle. Un très beau moment. Ce serait une riche idée que Milly Bregnard écrive ses mémoires... à coup sûr j'en serais la première lectrice ! » Quelques derniers exemplaires du calendrier peuvent être commandés (20 francs) au bureau d'ELA Suisse à Tavannes, au 032 481 46 02 ou info@ela-asso.ch. | *mh*

Tramelan s'engage pour l'égalité salariale

En juin dernier, soucieux de marquer le mois de la grève des femmes et partageant le constat d'un écart salarial persistant en Suisse – les femmes gagnent en moyenne 18 % de moins que les hommes –, Audrey Châtelain (Parti socialiste), Vital Gerber (Groupe Débat) et Valérie Oppliger (Parti évangélique) ont proposé que la commune de Tramelan signe la *Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public*. Un postulat soutenu ensuite par le Conseil municipal et accepté à l'unanimité par le Conseil général : Tramelan, par la signature du maire Philippe Augsburger, a adopté la Charte. Lancée par la Confédération dans l'idée que « les pouvoirs publics jouent un rôle d'exemple dans la promotion de l'égalité salariale », cette Charte engage à sensibiliser à la Loi fédérale sur l'égalité entre les femmes et les hommes, à encourager et faire respecter l'égalité salariale, tout comme à réaliser des analyses régulières de cette égalité au sein de l'administration publique.

Dans notre région, seules des villes en étaient signataires jusqu'ici : Bienne, La Chaux-de-Fonds, Moutier, Delémont. En s'y joignant, Tramelan montre un signe fort et pionnier pour une commune de sa taille au niveau local. Et au niveau suisse, il se trouve que Tramelan a été très exactement la 100^e commune à signer la Charte ! Les trois initiants se réjouissent de voir Tramelan s'engager ainsi publiquement en faveur d'un droit fondamental et d'un enjeu de société majeur. Ils espèrent que l'adoption de cette Charte pourra aussi ouvrir la voie à d'autres mesures, dans d'autres domaines, pour l'égalité entre hommes et femmes. La Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public ainsi que la liste des cantons et communes signataires sont disponibles en ligne : www.ebg.admin.ch/ebg/fr/home/themes/travail/egalite-salariale/engagement-du-secteur-public/charte-pour-egalite-salariale-dans-secteur-public.html | *cm*



de gauche à droite : Vital Gerber, Groupe Débat, Audrey Châtelain, PS, Philippe Augsburger, maire, Valérie Oppliger, PEV

L'Epicerie Autrement, 1 an déjà !

Une année après l'ouverture de l'Epicerie Autrement à Tramelan en novembre 2019, la Coopérative, qui compte plus de 60 coopérateurs, tire un bilan positif de ses activités, malgré la crise sanitaire. Basée sur une action participative, chaque membre s'engage auprès de la société à consacrer 3 heures tous les mois principalement pour le fonctionnement de l'Epicerie Autrement. Vérifier, nettoyer puis remplir les bocaux vides, couper et emballer du fromage, ranger au stock les produits apportés par des producteurs locaux, servir et répondre aux clients, confectionner des paniers de fruits, nettoyer les locaux, parfois oser la caisse enregistreuse, voici à quoi s'adonnent une soixantaine de coopérateurs, à côté de leurs activités professionnelles, à l'Epicerie Autrement depuis une année.



Un but commun : proposer une consommation alternative d'aliments et produits d'hygiène, si possible, de production locale, biologique et sans emballage.

En contrepartie de cet engagement, les coopérateurs bénéficient d'un rabais de 10 % à chaque achat. Sondés à l'occasion de l'assemblée générale d'automne, qui s'est tenue à distance en raison de la situation sanitaire, les coopérateurs se disent en majorité satisfaits de l'offre de l'Epicerie, ainsi que de leur travail en tant que coopérateur. Ils apprécient particulièrement les liens sociaux créés dans le cadre de ce projet participatif : l'ambiance conviviale, le contact avec la clientèle, la bonne entente avec les deux gérantes de l'Epicerie, Pauline et Irène, employées par la société. Concernant la marche des affaires, le bilan est positif. Avec en moyenne une quarantaine de clients par jour, l'Epicerie a réussi son pari de pouvoir générer un chiffre d'affaire suffisamment élevé pour couvrir ses frais de fonction-

nement sans puiser dans ses réserves. Le coronavirus n'aura que peu ébranlé les recettes. Comme pour le reste des commerces, des adaptations ont dû être mises en place au gré des nouvelles mesures. Entre autres, un système de commande avait été instauré d'urgence lors du confinement en avril pour limiter au maximum les contacts. Au niveau de l'assortiment, les produits frais (en grande partie les produits laitiers et les fruits et légumes) représentent près de la moitié du chiffre d'affaire de l'Epicerie. Les coopérateurs forment une bonne base de la clientèle puisque plus de la moitié du chiffre d'affaire de l'Epicerie dépend de leurs achats. Cela laisse une marge de progression pour engager de nouveaux coopérateurs au sein de la clientèle restante (avis aux intéressés, plus d'information sur www.epicerie-autrement.ch). Quant à la vie de la coopérative qui souhaiterait développer d'autres activités en dehors de l'Epicerie, ces dernières auront dû être passablement mises au ralenti, certains événements, comme la fête d'automne, annulés et les rencontres entre coopérateurs limités. Ce n'est que partie remise, maintenant que l'Epicerie tourne, ce sont de nouveaux projets et partenariats qui devraient pouvoir émerger au sein de la coopérative. | *épicerie autrement*

Epicerie Autrement
Grand-Rue 130, 2720 Tramelan
032 487 35 41
Horaires
Mardi-vendredi 9h-12h, 16h-19h
Samedi 8h-13h

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 0013									facile
	3					5			
8		7		5					
5			8		7	4	3		
	9	6	2						
			6		1				
					9	7	8		
	2	3	1		4			7	
				8		9		1	
		9					6		

Fermeture de fin d'année

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 1^{er} janvier et 8 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 15 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 24 décembre au 8 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 24 au 30 décembre: Pharmacie-plus du Vallon, 032 942 86 86
Du 31 décembre au 7 janvier: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Du 8 au 14 janvier: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du 24 au 30 décembre: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Du 31 décembre au 7 janvier: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Du 8 au 14 janvier: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95, *samaidd@bluewin.ch*
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33, *sasdoval@bluewin.ch*
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER *rue du Midi 6*
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
 *espacejeunesseerguel*
 *espacejeunesse.derguel*

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Mardi 12 janvier: 15h15-17h

LA FERRIÈRE
commune
Samedi 16 janvier: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 26 janvier: 16h30-17h15

ORVIN
centre du village
Mardi 12 janvier: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 29 janvier: 17h30-19h15

ROMONT *entrée du village*
Vendredi 29 janvier: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Mardi 2 février: 16h30-19h30

VAUFFELIN *place du village*
Vendredi 29 janvier: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET *collège*
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY *collège*
Fermée: du jeudi 24 décembre au vendredi 8 janvier
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliothèque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER *collège*
Fermée: du 24 décembre au 10 janvier
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Fermée: du 23 décembre au 4 janvier
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h), parcours avec visite guidée fermée jusqu'à nouvel avis

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN *halle*
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE
centre communal
Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN
au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Fermée: du 23 décembre au 4 janvier
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Fermée: du 24 décembre au 6 janvier
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Fermée: du 24 décembre au 6 janvier
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Fermée: du 24 décembre au 3 janvier
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: *info@laferriere.ch*
Finances: *commune@laferriere.ch*
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, *admin@renan.ch*
www.renan.ch

ROMONT
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07, *info@romont-jb.ch*
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Fermée: du 24 décembre au 1^{er} janvier
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Fermée: du 23 décembre au 8 janvier
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Fermée: du 24 décembre au 1^{er} janvier
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

Fermée: du 24 décembre au 11 janvier

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1, 2615 Sonvillier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
- Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Fermée: du 25 décembre au 7 janvier
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Fermée: du 21 décembre au 1^{er} janvier
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17 h et 18 h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande ou sur *www.bechteli-imprimerie.ch*

Abonnement annuel: 98 fr.

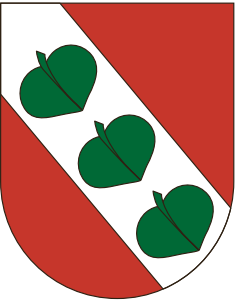
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechteli-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction

Maîtres d’ouvrage: Stéphanie et Alexandre Grélat, chemin des Blés 3, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteur du projet: AIC Architecture et ImmoConcept Sàrl, Werner Harnisch, Grand’rue 12, 2606 Corgémont.
Projet: pose d’un garage double préfabriqué sur parcelle N° 1124 au lieu-dit «chemin des Blés», immeuble N° 3, (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la cana-lisation communale et à la step.
Dérogation: art. 212 al. 1 – distance aux limites.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton avec crépi extérieur blanc.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 18 janvier 2021, au secrétariat munici-pal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 18 décembre 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d’ouvrage: AIC Architecture et ImmoConcept Sàrl, Werner Harnisch, Grand’Rue 12, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: idem.
Projet: construction d’une maison familiale de deux appartements avec un carport, un garage et une pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1125 au lieu-dit «Chemin des Blés» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la cana-lisation communale et à la step.
Dérogation: art. 212 al. 1 – distance aux limites.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: béton, maçonnerie, toit plat végétalisé

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 18 janvier 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 18 décembre 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Hans-Rudolf Steffen, Les Cernils 202, 2534 Les Prés-d’Orvin.
Auteur du projet: Hans-Rudolf Steffen, Les Cernils 202, 2534 Les Prés-d’Orvin.
Propriétaire foncier: Hans-Rudolf Steffen, Les Cernils 202, 2534 Les Prés-d’Orvin.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau au bâtiment existant sis au lieu-dit « Les Cernils » 202 sur la parcelle N° 1787 aux Prés-d’Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 24 LAT.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d’Orvin, jusqu’au 25 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2020 au 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 24 décembre 2020

Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérant : Hans-Rudolf Knuchel, Kapellstrasse 12, 8853 Lachen.
Auteur du projet: Pärli AG, Marco Bachofner, Renferstrasse 4, 2504 Bienne.
Propriétaire foncier: Hans-Rudolf Knuchel, Kapellstrasse 12, 8853 Lachen
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur au bâtiment existant sis au lieu-dit « Les Plans-Dessous » 174a sur la parcelle N° 1794 aux Prés-d’Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 24 LAT.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d’Orvin, jusqu’au 25 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2020 au 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 24 décembre 2020

Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérant: Jakob Häfliger, Place Ami-Girard 2, 2616 Renan.
Propriétaire foncier: Jakob Häfliger, Place Ami-Girard 2, 2616 Renan.
Projet de construction: aménagement de 2 nouveaux appartements. Agrandissement de 3 fenêtres et d’un velux. Rue de La Reuchenette 3, 2603 Péry, parcelle N° 285, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: aménagement de 2 nouveaux appartements de 2 pièces au rez dans l’actuelle salle à manger du restaurant. Agrandissement de 2 portes-fenêtres au sud, 1 fenêtre au nord en pvc de couleur blanche avec verres triples vitrages et un velux au nord.
Protection des eaux / eaux usées: raccorde-ment des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu’au 17 janvier 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu’à cette date inclusivement.

Péry, le 18 décembre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Caroline et Max Pisanello, rue de La Reuchenette 14, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Caroline et Max Pisanello, rue de La Reuchenette 14, 2603 Péry.
Projet de construction: changement des fenêtres, réfection toiture et façades. Rue de La Reuchenette 14, 2603 Péry, parcelle N° 282, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: changement des fenêtres en bois de couleur brune par des fenêtres en PVC de couleur blanche. Réfection des façades. Socle de couleur gris no Sikkens FAR GO.05.55 et façades de couleur blanc cassé no Sikkens FAR GO.03.86. Isolation et réfection de la toiture avec des tuiles de couleur anthracite.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu’au 17 janvier 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu’à cette date inclusivement.

Péry, le 18 décembre 2020

Le Conseil municipal

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l’article 66 du règlement d’organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l’assemblée municipale ordinaire du 10 décembre 2020 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 24 décembre 2020 au 22 janvier 2021.

Ce procès-verbal peut être consulté au secré-tariat municipal durant les heures d’ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 24 décembre 2020

Le secrétaire municipal

Avis de construction

Requérant: Electro Jossen Sàrl, route des Convers 10, 2616 Renan.
Auteur du projet: Electro Jossen Sàrl, route des Convers 10, 2616 Renan.
Adresse du projet: parcelle N° 56, route des Convers 10, 2616 Renan.

Descriptif du projet: création d’un balcon en construction métallique à l’ouest et d’un couvert à voitures en structure en bois et couverture en tôle au nord.
Dimension du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: zone d’activités.
Dérogation: art. 79 du RCC.
Zones / périmètres protégés: -.
Objet protégé: -.

Dépôt public: du 24 décembre 2020 au 25 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d’opposition collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valable-ment (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensa-tion des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 24 décembre 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 20-86

Requérant / Maître d’ouvrage: Fabrice Pierre, Les Savagnières 103, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: Lauriane Noir, rue de la Sauge 12, 2042 Valangin.
Adresse du projet: BF 2015, Les Savagnières 103, 2610 Les Pontins.
Description du projet: construction d’une cabane de jardin accolée au bâtiment principal.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d’affectation et de construction: PQ Les Savagnières.
Dérogation: 2.2 annexe III RAC (hauteur petite construction).
Zones / périmètres protégés: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 18 décembre 2020 au 18 jan-vier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d’urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valable-ment (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Paroisse réformée de Saint-Imier

Dépôt public du procès-verbal

Le procès-verbal de l’assemblée de paroisse d’automne du lundi 14 décembre 2020 sera mis en dépôt public durant 20 jours au secrétariat de la paroisse, du lundi 11 janvier au mercredi 3 février. Le secrétariat est ouvert en semaine de 8 h 30 à 12 h.

Saint-Imier, le 24 décembre 2020

Le Conseil de paroisse

Réclame

**POUR SE CONSOLER,
CARMEN S'ENTAILLE
LA PEAU...**

CELA T'ARRIVE-T-IL AUSSI ?

**Prends ta vie
au sérieux !
Tu peux nous
parler, nous
sommes là
pour toi.**

parler-peut-aider.ch

psy.ch

Tel 143
Die Dargebotene Hand
Nordwest
La Main Tendue
Nord-Ouest

Sauge



Avis de construction

Requérants: Nicole et Serge Käslin, chemin des Oeuchettes 21, 2536 Plagne.
Auteur du projet: Serge Käslin, chemin des Oeuchettes 21, 2536 Plagne.
Propriétaires fonciers: Nicole et Serge Käslin, chemin des Oeuchettes 21, 2536 Plagne.
Projet: pose d’un sauna, d’un jacuzzi, d’un jardin d’hiver et d’une serre sis sur parcelle N° 1072, chemin des Oeuchettes 21 à Plagne, zone H2.
Genre de construction: selon descriptif détaillé déposé.
Objet protégé: néant.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l’Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 21 décembre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Marianne et Kurt Bangerter, route de Plagne 32, 2537 Vauffelin.
Auteur du projet: Oberli + Vogt Haustechnik Sàrl, Sonnenrain 9, 2544 Bettlach.
Propriétaires fonciers: Marianne et Kurt Bangerter, route de Plagne 32, 2537 Vauffelin.
Projet: pose d’une pompe à chaleur air-eau au lieu-dit « route de Plagne 32 » sis sur parcelle N° 367 du ban de Vauffelin, hors zone.
Dérogation: art. 24 ss LAT.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l’Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 15 décembre 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Maria et Patrick Riesen, chemin des Oeuchettes 23, 2536 Plagne.
Auteur du projet: Maria et Patrick Riesen, chemin des Oeuchettes 23, 2536 Plagne.
Propriétaires fonciers: Maria et Patrick Riesen, chemin des Oeuchettes 23, 2536 Plagne.
Projet: construction de 2 murs de soutènement en blocs de granit gris et pose d’un spa de natation sis sur parcelle N° 1071 au chemin des Oeuchettes 23 à Plagne, zone H». Construction d’un carport en bois naturel avec toit plat sis sur parcelle N° 1072 au chemin des Oeuchettes 25 à Plagne, zone H2.
Genre de construction: selon descriptif détaillé déposé.
Objet protégé: néant.
Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l’Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu’il n’a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 21 décembre 2020

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérants: Tièche Laurent et Carinne, Champ de la Pierre 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval
Auteurs du projet: Tièche Laurent et Carinne, Champ de la Pierre 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: lieu-dit: Champ de la Pierre 9, parcelle N° 1057 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d’un mur de soutènement en bloc de granit gris, parallèle au mur existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 18 janvier 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l’administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval. En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC). Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 18 décembre 2020

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérants: Philippe et Nathalie Steiner, rue de la Combe 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteurs du projet: Philippe et Nathalie Steiner, rue de la Combe 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Emplacement: lieu-dit: rue de la Combe 3, parcelle N° 624 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau en façade sud et mise en place d’un canal de fumée en façade nord.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés
Zone: H2.
Dérogation: --
Périmètre protégé: --
Objet protégé: --.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 25 janvier 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l’administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d’oppositions collectives et d’oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l’obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 24 décembre 2020

Le Bureau communal

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Ramiro Pereira, rte des Sauges 1, 2615 Sonvilier.
Auteur du projet: Aradas Architecture, rue de Neuchâtel 15a, 2072 St-Blaise.
Emplacement: parcelles N°s 115, 176 et 195, au lieu-dit: « route des Sauges 1 », commune de Sonvilier.
Projet: remplacement de la canalisation des eaux usées, nouveau raccordement d’évacuation des eaux de pluie dans la Suze, nouveaux raccordements électriques et de téléphone, rénovation du muret de soutènement, pose de garde-corps sur le local enterré existant, assainissement du local et aménagement de trois citernes à mazout à l’intérieur du local.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: centre village et route.
Dérogations: art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 17 janvier 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 décembre 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Tramelan



Avis de construction N° 2020/66

Requérante: La Trame SA, André Chiquet, rue Jolimont 28, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: GMA architecture Sàrl, Gilles Marchand arch. Dipl. EPF/SIA/reg A, rue des Prés 43, 2710 Tavannes.
Projet: modification du permis de construire N° 131/2020-huc délivré par la Préfecture du Jura bernois le 11.12.2020: suppression du niveau en sous-sol (bât. N° 98) et agrandissement du garage semi-enterré au nord-ouest (bât. N° 98a) pour 12 places de parc communes aux immeubles Grand-Rue 98 et Grand-Rue 100. Parcelle N° 2451 & 3547, zone PQ « Crêt-Georges Ouest ».
Emplacement: Grand-Rue 98 et 98a, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton armé; construction portante: mur et plafonds béton armé; façades: crépis couleur gris-beige; toit: terre végétale, couleur vert.
Recensement architectural: ensemble bâti: B.
Protection des eaux: zone de protection éolignée (zone S3).

La mise à l’enquête publique a lieu du 24 décembre 2020 au 23 janvier 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l’article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu’au dernier jour de la mise à l’enquête publique.

Tramelan, le 24 décembre 2020

Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: EMP Ebauches Micromécanique Precitrame SA, rue de la Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Philippe Langel SA, Architecte dipl. EPFL/SIA, rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Emplacement: parcelles N°s 265, 614, 623, 633, 635, 637, 638, 1987, 1988, 3426, 3427, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, au lieu-dit: « La Fin des Lovières », commune de Tramelan.
Projet: construction d’une nouvelle usine comprenant un parking souterrain (178 places de stationnement) et aménagement de 12 places de stationnement extérieures, stockage provisoire de matériaux d’excavation et déviation provisoire du chemin en groisse situé à l’est du bâtiment projeté pendant la durée du chantier.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: PQ « Fin des Lovières » et agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 23 janvier 2021 inclusivement auprès de l’administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 décembre 2020.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Mise en dépôt du procès-verbal de l’assemblée communale

Conformément à l’article 69ⁱ du règlement d’organisation de la commune, le procès-verbal de l’assemblée du 7 décembre 2020 est mis en dépôt public du 4 au 24 janvier 2021 au Secrétariat municipal. Ce procès-verbal peut être consulté durant les heures d’ouverture du bureau. Il est possible de faire opposition à ce procès-verbal auprès du Conseil municipal, dans un délai de 20 jours (RO 69^o). Par ailleurs, ce PV est publié intégralement dans *La Feuille d’Avis du District de Courtelary* du jeudi 24 décembre 2020.

Villeret, le 24 décembre 2020

L’Administration communale

Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: www.rega.ch

PRO
SENECTUTE &
PLUS FORTS ENSEMBLE

canal
alpha
Vous présentent...

Ça bouge à la maison
Du lundi au samedi,
Pro Senectute et Canal Alpha
vous proposent de
bouger depuis votre salon!
10h00: Gym douce (45 min)
Sur Canal Alpha